

Le Moniteur Acadien

ORGANE DES POPULATIONS FRANCAISES DES PROVINCES MARITIMES.

NOTRE RELIGION. NOTRE LANGUE ET NOS COUTUMES.

JOURNAL HEBDOMADAIRE]

Shédiac, N.-B., Jeudi, 20 Mai 1909.

Vol. XLII-No. 47

ADRESSES D'AFFAIRES

Dr J.A. LEGER
SHÉDIAC, N. B.

Bureau bâtiesse Martin McDonald. Résidence
coin de la rue Ste-Anne et de la grand-rue.

Dr L. J. Bellivau
SHÉDIAC, N. B.

Bureau : Bâtiesse de briques, grand-rue.
Résidence à sa maison, porte voisine de la mai-
son O. M. Melanson, grand-rue, où on le trouve
la nuit.

Dr L. Eric Robidoux

MÉDECIN ET CHIRURGIEN

Bu. au et résidence : Bloc Patrel, grand-rue,
SHÉDIAC, N. B.

Dr E. T. Gaudet

MÉDECIN-CHIRURGIEN

ST-JOSEPH, MEMRAMCOOK

Les maladies des yeux et des oreilles seront
traitées comme auparavant.

Dr T. J. Bourque

MÉDECIN ET CHIRURGIEN

RICHIBOUCTOU, N. B.

Consultation à toute heure du jour et de la nuit
Pharmacie de première classe—Drogues, par-
fums, articles de toilette et de fantaisie, cigares
tabacs de choix.

S. W. BURGESS, M. D.,

MONCTON, N. B.

Donne un soin spécial aux Maladies des Yeux
des Oreilles, du Nez et de la Gorge.
Bureau dans le Bloc Sumner, rue Main.
Téléphone No. 263.

Dr A. R. Myers

RÉCÉMENT DES HOPITAUX DE LONDRES
ET DE BERLIN,
MÉDECIN ET CHIRURGIEN

La chirurgie une spécialité.

Heures de bureau : 2 à 4 p.m., 7 à 9 p.m.

7 rue Alma, MONCTON

W. A. Russell

-AVOCAT, AGENT D'ASSURANCE,
COLLECTEUR, ETC.

SHÉDIAC, N. B.

Collecte les comptes avec expédition et exécute
toute instruction avec ponctualité.

FERD. J. ROBIDOUX

AVOCAT, SOLICITEUR, NOTAIRE
PUBLIC, ETC.

RICHIBOUCTOU, N. B.

Argent à prêter sur hypothèque.

McQUARRIE & ARSENAULT
AVOCATS, NOTAIRES PUBLICS, ETC.

Summerside, P.E.I.

Argent à prêter

Neil McQuarr Aubin E. Arsenault

ANTOINE J. LEGER, B. A.

Avocat, Notaire Public, Etc.,

Bureau : Grand-rue, Moncton, N. B.
1er déc. 07.

Thomas W. Butler,

Avocat, Solliciteur, Notaire Public, Ar-
bitre-en-Equité, et Greffier de la Paix.

NEWCASTLE, N. B.

S'occupe d'assurance contre le feu et sur la vie.
27 mars 08—c.

Glace ! Glace !

Je suis prêt à livrer de la glace en grande ou
en petite quantité à toute pratique qui pourrait en
avoir besoin. Je sollicite respectueusement votre
patronage.

JOHN BABINEAU.

27 mai 1908—ac.

La Banque de Montreal

Etablie en 1817

Capital, \$14,400,000 | Fonds de réserve, \$12,000,000

Bureau principale, Montréal—Succursale a Shédiac, N. B.

Où l'on transige toute espèce d'affaires de banque.

DÉPARTEMENT DE BANQUE D'ÉPARGNES—Intérêt aux taux cou-
ants sur les dépôts de \$1.00 en montant.

Les affaires par la malle sont expédiées avec soin et promptitude.

E. G. COOMBS, Gerant, - Shédiac, N. B.

Une indignité

L'hon. juge Landry est le seul mem-
bre de Commission Royale qui a fait
rapport sur l'enquête légalement au-
torisée sur les affaires du Chemin de
fer Central qui soit personnellement
critiqué. Pourquoi ne pas condamner
la Commission en bloc si elle est con-
damnée au lieu d'attaquer le juge
Landry personnellement ? On n'a ja-
mais attaqué publiquement le juge
Cassels pour avoir exposé les fraudes
des différents départements à Ottawa.
A quoi bon, au point de vue de l'inté-
rêt public, instituer des Commissions
Royales, si leur verdict doit être en
accord avec les coupables, afin de sau-
vegarder les partis politiques ? Les
Commissions Royales deviendront une
machine purement politique si leurs
membres sont exposés à se voir traî-
ner devant le public comme de vils
partisans, des hommes sans conscien-
ce et sans honneur dans l'accomplisse-
ment de leurs devoirs officiels ? C'est
une honte que d'exposer des officiers
publics à la critique parlementaire, en
chambre et dans la presse, pour ser-
vir des fins politiques. Comment pro-
téger le public contre les fraudes, si
on se permet d'attribuer des motifs
indignes aux juges, aux jurés appelés
à passer jugement dans des causes
criminelles et civiles de la plus haute
importance ? C'est diminuer l'autorité
et anéantir la protection des intérêts
publics.

M. Turgeon, qui représente un com-
té acadien quoique non acadien lui-
même, aurait mieux fait de se borner,
en chambre, à défendre son ami de
cœur M. Pugsley, et au moins de
s'abstenir de dénigrer personnellement
le juge Landry. Parceque celui-
ci est acadien, ce n'est pas une raison
de supposer qu'il n'a ni compétence, ni
conscience. On peut trouver à redire
au verdict rendu, au point de vue des
partis politiques, mais il est contraire
à l'intérêt commun d'attaquer indivi-
duellement ceux qui composent les
commissions royales ou qui ont à pas-
ser jugement dans les cours légale-
ment établies. S'il est permis de cen-
surer individuellement ceux qui agis-
sent en qualité d'officiers publics, il
vaudrait aussi bien abolir nos tribu-
naux judiciaires, notre système de
jurés et les commissions royales ?

Qui voudrait s'exposer à devenir
odieux aux yeux du public, en accep-
tant la responsabilité de remplir des
fonctions publiques, si pour sauvegar-
der des intérêts politiques on les ex-
pose à la critique et à la malveillance
de nos parlements ?

L'occasion se prête aux ennemis du
juge Landry pour tenter de détruire
l'estime, la considération et la confian-
ce dont jouit à si juste titre cet homme
intègre aux yeux des habitants du
pays. Les députés en chambre sont
protégés et personne n'a le droit de
les attaquer personnellement. Pour-
quoi ces mêmes députés auraient-ils
le droit d'accuser dans nos parlements
les membres des commissions royales
et de les dénoncer devant le public
comme des hommes sans compétence,
sans conscience et sans principe. Quel
respect, quelle confiance, quelle appré-
ciation auront les électeurs de notre
organisation civile et de nos gouverne-
ments si nos magistrats, si nos di-
gnitaires judiciaires les plus éminents
sont décriés et vilipendés par les repré-
sentants du peuple, si ceux qui sont
nommés et autorisés à agir dans des
commissions royales pour des fins
d'intérêt public sont traités avec mé-
pris par les représentants de la cou-
ronne et par les députés du peuple.

Les représentants que le peuple en-
voie au parlement ne doivent pas don-
ner un si mauvais exemple que de s'a-
baisser à des personnalités dans les
questions publiques. Il est surprenant
que dans notre parlement fédéral on
permette une critique personnelle contre
un dignitaire faisant partie d'une
commission royale. Le verdict d'une
telle commission peut être critiqué,
mais attribuer des motifs déshonorants
aux membres d'une commission roya-
le, c'est déplacé, indigne et condam-
nable—même lorsqu'il s'agit d'un
Acadien.

La question sociale

Notre jeune société a déjà ses tri-
bulations, un malaise se fait sentir ;
l'antipathie entre les classes ressemble
à de la haine, le mal existe ; pourquoi
ne pas ouvrir les yeux puisque les
nuages sont chargés de tempêtes et
que le vent, précurseur de l'orage, a
déjà soufflé sur nos villes.

D'une façon générale, la question
sociale a pour objet tous les maux
dont souffre la société et dont on re-
cherche les causes et les remèdes.
Mais il est d'usage de la restreindre
aux maux de la classe ouvrière, aux
conflits qui ne cessent de naître entre
le capital et le travail. Pour nous,
cette restriction a sa raison d'être plus
qu'ailleurs, quand on songe aux bases
chrétiennes sur lesquelles s'élève no-
tre société. Inutile de broyer du noir,
nous avons la paix sociale, les classes
supérieures sont satisfaites et les ou-

vriers, dans leur ensemble, jouissent
d'un certain bonheur, mais leur con-
dition peut et doit être améliorée, et
surtout elle doit être mise à l'abri des
assauts qu'elle est sur le point de sub-
ir.

Même si nous ne considérons que
les maux dont souffre la société dans
l'ordre du travail, il est facile de cons-
tater que les uns affectent la classe
agricole, les autres la classe indus-
trielle, d'où question sociale agricole
et question sociale industrielle, ou
simplement question agricole et ques-
tion industrielle. Cette division est
parfaitement justifiée, car s'il est évi-
dent d'une part que ces deux classes
de travailleurs ont des intérêts com-
muns, il n'en est pas moins vrai de
l'autre qu'elles peuvent différer par
leurs conditions et par leurs aspira-
tions.

La question industrielle est de beau-
coup la plus aiguë, la plus importante
pour ne pas dire la seule existant au
pays. Les ouvriers des champs ont en
effet une existence tolérable, et cela
vient du fait que dans nos campagnes
la vie de famille s'est conservée dans
presque toute son intégrité, que l'hos-
pitalité française et la charité chré-
tienne fleurissent à peu près comme
aux plus beaux jours, qu'enfin les
idées subversives sont ignorées pen-
dant que les mœurs restent intactes
et que la foi est vive.

Hélas ! combien par ailleurs les ou-
vriers de l'industrie ne sont-ils pas
tourmentés chez nous. Dans les villes,
dans les bourgs ils s'organisent, c'est
leur droit et leur devoir, mais sous la
conduite de chefs suspects, c'est le
malheur, malheur d'autant plus grand
que les catholiques manquent absolu-
ment d'organisation pour contreba-
lancer auprès des ouvriers l'influence
de ces meneurs athées ou socialistes.

Voilà un vaste champ pour l'ac-
tion sociale catholique, les papes ont
depuis longtemps tracé la route à sui-
vre dans des encycliques sublimes, les
évêques les ont secondés par de splen-
dides mandements, les catholiques du
monde sont conviés à l'apostolat lai-
que.

Donoso Cortès dit quelque part
en parlant de Rome que la durée de la
vie se mesure à la durée de l'enfance.
Ne sommes-nous pas en droit alors
d'espérer une existence prolongée, et
même de l'espérer glorieuse si nous
considérons les brillantes qualités qui
ont fleuri tout autour de notre
berceau. Néanmoins quelle que soit
notre destinée, la paix sociale subira
au sein de notre patrie les rudes as-
sauts que nous rapporte l'histoire des
vieux pays ; profitons de l'expérience
des autres : faisons l'éducation du
peuple, préparons notre défense avant
que l'ennemi soit dans nos murs.

CAMILLE DE LAUNAY.

Histoire d'un jeune égaré

Cette histoire est véritable et
s'est déroulée sous nos yeux. Nous
la représentons dans toute sa sim-
plicité aux jeunes gens, qui tous
y trouveront une leçon et une for-
ce, les uns pour persévérer dans le
bien, les autres pour rompre avec
le mal, s'ils ont eu le malheur de
s'y abandonner.

Georges appartenait à un des
patronages de Paris. Ancien élève
de l'école, il était très aimé des frè-
res et justifiait leur affection par
ses charmantes qualités d'esprit et
de cœur. Il avait fait une excellen-

te première communion, et s'ap-
prochait souvent de la sainte Ta-
ble avec une ferveur singulière.
Ayant le don naturel d'écrire, il
exprimait dans ses lettres ses sen-
timents de piété, d'amour de Dieu ;
de repentir, avec des accents par-
fois admirables.

Jusqu'à l'âge de 17 ans tout alla
bien. Les influences délétères de
l'atelier troublaient son esprit et
son cœur sans altérer sa foi et sans
le détourner de la vie chrétienne.
Mais il en souffrait, et il nous en
exprimait souvent son horreur et
son appréhension en des termes
saisissants.

Pour les combattre, il s'était fait
inscrire dans la société de Saint
Labre, allait avec bonheur aux ré-
collections et même aux retraites
d'Athis, et il en revenait chaque
fois si fervent, si plein de résolu-
tions généreuses, qu'il semblait dé-
ormais au-dessus de toutes les at-
teintes du respect humain et des
passions. Malheureusement sa vo-
lonté était faible, et, à mesure
qu'il avançait en âge, il se sentait
de moins en moins fort pour la
résistance.

D'excellents amis de son patro-
nage, de détestables camarades
dans son atelier, se disputaient son
âme, et, pendant quelque temps
encore, la voix des anges l'emporta
sur celle des démons. Mais, cette
pauvre âme, tendre et belle à
beaucoup, manquait du ressort qui
fait les victorieux. Les suites d'une
défaite prochaine vinrent bientôt
inquiéter, puis désoler ses amis. Il
devenait inexact au patronage, ne
paraissait plus aux réunions de
Saint-Labre ni aux pèlerinages
d'Athis. Il rentrait plus tard le
soir ; ses traits, ses regards, toute
sa démarche respirait la fatigue,
l'ennui, le dégoût du bien sans fré-
quenter les honteuses boutiques du
vice où se vend l'ignominie, il s'at-
tardait parfois en ces lieux mal-
sains où l'on débite des boissons
frelatées, des chansons équivoques,
et où l'on avale, en riant, le germe
de toutes les infirmités du corps et
de l'âme.

Bientôt il abandonna un de ses
amis chrétiens pour se livrer tout
entier aux mauvais camarades.
Bref, l'occasion fatale, qui se pré-
sente pour tous un jour ou l'autre,
se présenta pour lui et l'entraîna
au fond de l'abîme. Le drame poi-
gnant et quotidien d'un « homme à
la mer » s'accomplit une fois de
plus en ce pauvre enfant de 19
ans, et les larmes de sa mère, déjà
plus d'une fois répandues en silen-
ce, ne cessèrent plus de couler.

Hélas ! la passion s'était abattue
sur son corps peu robuste et qui
ne pouvait lui fournir un bon ali-
ment. Les parents, ses amis lui
avaient prédit plus d'une fois. Mais
il n'écoutait rien, et il croyait à la
durée de la vie comme à la réalité
du plaisir. Celui qui trace ces li-
gnes ne s'y trompa point, et, en
lui défendant de se représenter
chez lui, il lui écrivit : « Vous me
trouverez pour vous soigner et
vous aider à bien mourir, quand la
maladie de poitrine vous aura ter-
rassé : ce ne sera pas long ! »

Il haussa sans doute les épaules
en lisant cette prédiction, et il crut
à une menace de Croquemitaine.

(suite à la 8e page)

Pourquoi souffrez-vous ?

des 50 finances intolérables p'o-
venant de ce CORs, ou souffrir
du tout, lorsque nous pouvons
vous guérir avec notre

Acadia Corn and
Wart Solvent

d'une façon permanente et sans
douleur.

Ce remède guérit les CORs,
VERRUES, sans danger et son
efficacité est certaine, car il en-
lève la racine du mal.

Essayez-le et vous n'en aurez
pas de regret.

PRIX 25 cents la bouteille,
5 bouteilles pour un dollar, à
notre pharmacie, ou expédié
par la poste à n'importe quelle
adresse sur réception du prix.

Acadia Drug Co.,
680 Grand' rue, Moncton.

College du Sacre-Cœur,
Caraquet, N. B.

Ce college, ouvert en janvier 1899, est sous la
direction des RR. PP. Eudistes.
L'enseignement comprend deux sections :
cours commercial et le cours classique.
Le premier s'enseigne également en français et
anglais; cependant les matières purement com-
merciales ne s'enseignent qu'en anglais. Le cours
classique qui se fait en français, à l'exception des
études enseignées en anglais, a aussi l'avantage
d'un cours de littérature anglaise.
Pour plus amples renseignements, s'adresser à
R. P. Supérieur du College.

Seaside Hotel.

BOUCTOUCHE, N. B.
Syrille B. Legar, — Propriétaire.

Commodément situé tout près des moulins à
farine et à cardes Irving. Chambres confortables.
Bonne grange chaude. Soins attentifs. Prix mo-
diques.

Dominion Hotel.

Memramcook, N. B.
H. CASSIDY — Propriétaire.

Avantageusement situé à quelques pas de la
gare et du centre des affaires. Bonnes chambres,
pension de choix. Ecurie de louage en rapport
avec l'établissement. Ne manquez pas de vous y
arrêter.
28 avril 1908—3m.

Pompes Funèbres

James Mugridge, Shédiac, N. B.
ENTREPRENEUR DE POMPE
FUNÈBRES.

"honneur d'annoncer qu'il met à la dispo-
sition un joli corbillard traité par deux che-
vaux ainsi qu'une grande variété de bières, cer-
tains, de toute dimension et de tout modèle
Joli Cercueil imitation de bois de
rose, bien verni, pour \$12.
Aussi toutes espèces de montures, garnitures et
de cercueils au plus bas prix. On peut
rendre aux chars avec le corbillard en tout
temps. PRIX MODÉRÉS. 25nov02ac

A Vendre

Le soussigné offre en vente une belle
petite propriété, bonne maison avec
shop à la croisée de deux chemins, près
de l'école et magasin, place appropriée
pour un forgeron ou autre métier.
Pour plus amples informations, s'a-
dresser à

CAMILLE A. GROUARD,
Upper Bouctouche, Kent, N. B.
26 avril 1909.

Etalon.

Un joli CHEVAL REPRODU-
CTEUR de race Clydesdale et de cou-
leur bai, bon marcheur, bon trotteur et
bon cheval de trait. Pèse 1600 livres.
Ce superbe cheval reproducteur sera
aux écuries du propriétaire soussigné
pendant la saison 1909.
Termes—\$3 et \$6.

JAMES CASEY.
Shédiac, 27 avril 1909—ac

Le Liniment de Minard sou-
néralgie.

LE MONITEUR ACADIEN

Organe des populations françaises des provinces
maritimes
Parait le jeudi de chaque semaine
Abonnement
T. an, \$1.00; 6 mois, 50c. Payable d'avance
On exige \$1.25 par an quand il n'est payé qu'à la
fin de l'année
Pour les Etats-Unis l'abonnement est de \$1.25
par année et invariablement payable d'avance.
Annonces
Première insertion, 10c. par ligne
Pour chaque insertion subséquente, 2c. par ligne
Impressions de toute sorte exécutées à bref
délai et à prix raisonnables
FERD. ROBIDOUX,
Editeur-propriétaire,
Shédiac, N. B.

LE MONITEUR ACADIEN

SHÉDIAC, 20 MAI 1909.

M. Pugsley et le Juge Landry

Le rapport de la commission
royale chargée de s'enquérir de
l'administration du chemin de fer
Central a donné lieu, dans la cham-
bre des Communes, à un retentis-
sant débat.

Le Moniteur en a parlé la semai-
ne dernière.

M. Pugsley a attaqué le juge
Landry et dans son caractère judi-
ciaire et dans sa réputation d'hom-
me probe et consciencieux, avec
une extrême violence et avec cette
lâcheté qui a été l'un des traits ca-
ractéristiques de toute la carrière
de ce remarquable aventurier poli-
tique. M. Pugsley n'a jamais eu
la force de ses convictions, si tou-
tefois il a jamais eu des convic-
tions, et s'il a été de tous les
camps, il les a tous abandonnés.
Conservateur jusqu'à la défaite du
parti conservateur en 1896, il sur-
prendra énormément ceux qui le
connaissent à fond s'il reste fidèle
au parti libéral lorsque ce dernier
échappera les rênes de l'adminis-
tration. Dénudé de tout principe, il
ne saurait être fidèle à ce qu'il n'a
jamais eu.

Embusqué derrière le rempart
des privilèges parlementaires, il a
lancé de perfides et indignes insinua-
tions contre un homme que sa po-
sition de juge empêche de se dé-
fendre; mais un homme qui est
l'honneur de sa race et de sa pro-
vince, qui est le supérieur de son
insulteur à tous les points de vue,
et comme citoyen, et homme hon-
nête de loi, et comme patriote et
comme gentilhomme.

Les Acadiens sont fiers du juge
Landry, et à bon droit. Tous le
respectent.

Ceux qui sont fiers de la carrière
de M. Pugsley, — à part de M. Mc-
Avity qui a retiré \$35,000 d'un
contrat de dragage sans qu'il lui
en ait coûté un sou ou un seul
pouce d'ouvrage, à part des écu-
miers politiques qui ont été ses
compagnons dans l'ornière du
Central, — ceux qui sont fiers de la
carrière de M. Pugsley sont rares.
Ceux qui le respectent, plus rares
encore.

Quelque temps après la session
de la législature en 1908, le lieute-
nant-gouverneur — en conseil du
Nouveau-Brunswick nomma une
commission royale, composée de
l'hon. Pierre A. Landry, juge de
la Cour Suprême, de M. F. Mc-
Dougall, banquier, et de M. A. I.
Teed, commerçant, pour examiner
les affaires du chemin de fer Central
au sujet duquel circulait une
foule de bruits malsonnants.

C'était la première fois dans
l'histoire de notre province qu'un
Acadien était l'objet d'une telle
marque de distinction, d'un si éclatant
témoignage de confiance.
C'est aussi la première fois dans
l'histoire de notre province que le
caractère d'un juge ait été assailli
avec autant de violence et de mali-
ce.

Les commissaires enquêteurs
prêtèrent le serment d'office requis
par la loi; et l'enquête s'ouvrit. Le
tribunal accorda à M. Pugsley et

aux autres intéressés le privilège
d'y être représentés par leurs avo-
cats. M. Carvell, l'avocat de M.
Pugsley, assistait aux séances de
la commission pour y surveiller les
intérêts de son client. Les témoi-
gnages de tous les personnages
concernés de près ou de loin dans
les affaires du Central furent enten-
dus; tous les livres et documents
qui n'avaient pas été détruits, ou
qui n'avaient pas disparu d'une
manière ou d'une autre, furent re-
quis et produits en cour, tous les
renseignements possibles furent
obtenus; MM. Pugsley, Tweedie,
Barnes et autres se succédèrent sur
le banc des témoins, et le tribunal
les exhorta à parler librement, et
leur donna la plus grande latitude
afin de leur permettre de jeter un
rayon de lumière sur l'histoire sin-
gulièrement embrouillée et téné-
breuse des finances de ce chemin de
fer. Finalement la commission éru-
dia les témoignages, etc., et rédigea
son rapport ou son jugement, le-
quel fut présenté à la législature
provinciale durant la dernière ses-
sion.

Le public connaît la teneur de
ce rapport. En voici les principa-
les conclusions :

Il est clair pour vos commissaires que
ceux qui contrôlaient la compagnie n'a-
vaient jamais eu l'intention de tenir des
livres de comptes pour l'information du
public. Car il n'y a jamais eu organisa-
tion complète de la compagnie ni bureau
spécial où l'on eut pu suivre une métho-
de et un système bien entendu. Le mau-
vais usage fait des deniers, le fait que les
avances dépassèrent de beaucoup, sur-
tout dans les commencements, les dépen-
ses légitimes, rendaient impératif, pour
cacher la vérité, de ne pas adopter un
système uniforme de tenue des livres.

On prétend que la compagnie Barnes
tenait des livres, qu'on n'a pas pu pro-
duire, mais nous sommes nullement
convaincus qu'ils ne furent pas détruits ou
qu'ils ne furent pas intentionnellement
cachés. D'après les témoignages devant
nous, et après une étude soignée des
comptes de banques et autres choses par
lesquels nous pouvions retracer les dé-
boursments de deniers, nous n'avons
aucune hésitation à dire que, surtout en
1902, les deniers déboursés et les dettes
contractées dépassaient de beaucoup toutes
les dépenses légitimes qu'on faisait,
et nous croyons que la différence a été
méappropriée, sans cela il serait resté
assez d'argent en caisse pour payer les
comptes courants, ce qui aurait donné au
gouvernement un bilan tout soldé quand
il a pris le chemin en 1908.

Finalement, nous croyons que les di-
recteurs de la compagnie, et surtout les
directeurs ex officio, sont redevables à la
province d'un compte-rendu. Ils de-
vraient être appelés à soumettre un
compte-rendu montrant la dépense de
\$958,799.75, ou tout au moins la partie
fournie par la province. Quelles démar-
ches faudrait-il faire pour y arriver, nous
ne sentons pas le devoir de l'indiquer.

Nous trouvons, en interprétant le plus
charitablement toute la transaction, que
les \$134,035.35 indiqués dans notre ré-
capitulation à la suite de l'état C, comme
n'étant pas justifiés par un état de comp-
te, ont été méappropriés et détournés
de leur légitime destination.

Considérant que les portes n'ont ja-
mais été fermées à clef, que près d'un
quart de million fut brassé d'un côté et
de l'autre sans surveillance, sans garde
spéciale, et sans perspective d'avoir à en
rendre compte un jour; que la tentation
sous les formes les plus séduisantes se
trouvait continuellement sous les pas des
politiciens intéressés, il n'est pas très dif-
ficile de comprendre comment une somme
même plus grosse que celle de \$134,035.35
aurait pu être interceptée dans sa
course légitime.

Les principaux témoins nous réfé-
raient avec une persistante monotonie aux
deux officiers défunts de la compagnie,
M. George W. Allen et M. Trueman,
quand il s'agissait de quelque point criti-
que au sujet de la disposition des deniers.

"Nous avons acquis la douloureuse
conviction, après avoir examiné les té-
moignages et les documents qui nous ont
été soumis, que dans le déboursement
des deniers publics pourvus à cette fin,
toutes les personnes chargées d'un de-
voir public, en rapport avec ces débours-
sements, ont coupablement négligé de
remplir ce devoir."

Ce rapport est revêtu de la si-

gnature des trois commissaires qui
en portent également et solidaire-
ment la responsabilité. M. Pugsley
attaque en particulier le juge Lan-
dry; il n'a pas un mot à dire con-
tre le caractère et la réputation des
deux autres commissaires. Si la
commission royale s'est mal com-
portée, si elle s'est sérieusement
écartée, comme l'insinue le mini-
stre des travaux publics, du droit
sentier de la justice et de l'hon-
neur, si elle a commis une injusti-
ce et une iniquité à l'endroit de M.
Pugsley, il est évident que les trois
commissaires sont également cou-
pables et tous trois méritent la ré-
probation générale de toutes les
honnêtes gens. Mais alors pour-
quoi ne chercher à jeter de l'odieux
que sur la conduite du juge Lan-
dry? Ce dernier est il moins juste,
moins honorable, moins conscien-
cieux que M. Teed ou M. McDougall?

Mais le rapport de la commis-
sion-Landry, comme l'appellent les
journaux libéraux, est-il en réalité
un déni de justice?

Sans doute, M. Pugsley répond
dans l'affirmative; mais il n'est
point sous serment, comme la
commission qui l'a jugé. Il n'est
point non plus le premier condam-
né qui ait maudit son juge.

Nous avons d'un côté le juge-
ment d'un tribunal dont les mem-
bres sont assermentés, qui ont juré
d'accomplir leur devoir conscien-
cieusement, impartialement et avec
justice; de l'autre côté, la simple
dénégation de M. Pugsley, l'un
des accusés.

Les membres de la commission
sont tous des citoyens d'un carac-
tère irréprochable, d'une intégrité
au dessus de tout soupçon, d'une
honorabilité incontestable. M.
Pugsley a la distinction plus ou
moins enviable d'être le politicien
avec la réputation la plus avariée
de la province. Il a toujours aimé
en politique le tripatage et on le
retrouve toujours près de la mar-
mite. Dès le commencement de son
discours à Ottawa, il s'est vanté de
de n'avoir jamais illégitimement re-
tiré un dollar du trésor provincial;
pourquoi donc alors au lendemain
des dernières élections provinciales
a-t-il fait remise d'au delà de
\$2000? — A-t-il déjà oublié les
"suspense accounts"?

Ça prendrait un volume pour ra-
conter les aventures de ce fibustier
de notre politique provinciale!

Pierre A. Landry a eu longue
carrière politique: après avoir été
commissaire-en-chef des Travaux
Publics, il a eu la direction du se-
crétariat provincial du Nouveau-
Brunswick — Pas même l'ombre
d'un soupçon n'a jamais plané au-
tour de sa belle réputation d'hom-
me habile et intègre et il a laissé
la politique comme il était entré, la
tête haute et une réputation sans
tache.

Et M. Pugsley a l'audace de
lancer des insinuations contre le
caractère du juge Landry!

Le Globe, de Toronto, le princi-
pal organe libéral d'Ontario, mar-
chant sur les traces du ministre des
Travaux Publics, a publié sur le
compte de notre éminent compa-
triot un article des plus insultants.
Nous en reproduisons quelques
passages dans notre prochaine
feuille.

Il y a, on le sait, deux vacances
sur le banc de la Cour Suprême,
l'une causée par la résignation du
juge Gregory et l'autre par la mort
du juge Hanington.

Les nouveaux juges seront nom-
més ces jours-ci. On parle de M.
McKeown, de M. Carvell, et de
M. Barry.

Treize soldats et civils, condamnés
à mort pour meurtre, ont été pendus,
dans différentes parties de Constantinople.

Le Liniment de Minard gué-
rit le mal de ris et les vaches

Nouvelles de Caraquet

Caraquet 13 mai 1909.

Nous apprenons avec plaisir que
Monsieur Léon Thériault, ancien
élève du Collège du Sacré Cœur,
vient de subir avec succès ses exa-
mens de génie Civil. C'est le pre-
mier élève de ce collège qui con-
quiert ce grade et nous sommes
heureux de l'en féliciter comme
aussi d'en faire part à tous ceux
qu'intéresse la cause de l'Education
en Acadie.

M. Léon Thériault appartient à
l'une des familles les plus estimées
de Grande Anse et a été l'un des
premiers élèves accueilli au Collège
du Sacré Cœur lors de sa fonda-
tion. Tout porte à croire que ces
premiers succès sont les débuts
d'une brillante carrière.

Au Collège du Sacré Cœur, les
préparatifs se poursuivent avec ac-
tivité pour donner aux fêtes du
Triduum du Bienheureux Jean Eu-
des, les mardi 25, mercredi 26, et
jeudi 27 mai prochain, toute la
solennité possible. Sa Grandeur
Mgr Barry a bien voulu accepter
la présidence de ces fêtes. Chaque
jour il y aura dans la nouvelle cha-
pelle du Collège encore inachevée à
9 1/2 h. messe solennelle et panégy-
rique du Bienheureux et l'après-
midi à 3 1/2 h. vêpres et salut du
Saint Sacrement.

Chaque soir, les élèves du Collè-
ge offriront à leurs parents, amis
et invités une séance récréative
d'un genre différent :

Le mardi soir, pièce anglaise
suivie d'une séance littéraire orga-
nisée par les membres du Cercle
Jean Eudes.

Le mercredi soir, troisième et
dernière répétition des Tableaux
Vivants de la Passion de Notre
Seigneur.

Le jeudi soir représentation du
Grand Drame en Vers de François
Coppée : "Pour la Couronne."

Le programme des fêtes comporte
en outre l'inauguration d'une
belle statue du Bienheureux au
milieu du jardin d'honneur du
Collège; Malheureusement cette
cérémonie est subordonnée à l'ar-
rivée de la statue qui, expédiée de
France, est exposée à subir les re-
tards qu'éprouvent trop souvent les
envois faits par les paquebots.

Durant toutes ces fêtes l'excel-
lente fanfare du Collège ne ménagera
pas son concours et prépare aux
aimables visiteurs les plus agréa-
bles surprises.

A. V. T.

Le serment maçonnique

DEVANT LES TRIBUNAUX

La question du serment maçonnique
est venue, la semaine dernière, devant
le tribunal de la Commission Royale de
Montréal, au cours du témoignage
d'un nommé Pierre Leclerc, fils, qui
s'est fait proprement enlever son petit
masque par Mre Laflamme.

L'incident est à raconter.

Nous puisons nos renseignements
dans des journaux de toutes les écoles :
le Star, la Presse, la Patrie et l'Action
Sociale.

Pierre Leclerc, fils, témoigne.

Premier fait intéressant : il admet que
le 7 août dernier il était subitement
nommé contre maître en chef de l'aqueduc
et que le surlendemain le conseil de
ville de Montréal ratifiait l'achat
de sa propriété.

Vraiment n'est-il pas permis de se de-
mander par quelle influence le témoin
est soudainement comblé ainsi de fa-
veurs.

Deuxième fait : L'avocat au témoin :

— Vous connaissez James Simoneau?

— Certainement que je le connaissais.

— Et où donc l'avez-vous connu?

— Je ne puis le dire, répondit le té-

moïn, car je suis lié par un serment.

— Quel sorte de serment, de

Mre Laflamme?

— Un serment de société, monsieur

— Un serment de société, s'enquit le

Le Canon ?

— Oui, répondit
Leclerc expliqua
que Simoneau et
même société et
serment.

Cette petite in-
ciation; le le-
Laflamme question-
moïn et lui arrache-
aveux qui suivent.

Troisième fait :

— Voulez-vous

et nous dire quel

vous avez prêté à

lie et qui domine

avez prêté à cette

Mre Laflamme,

s'oppose à cette qu-

légale par le comm-

Le témoin répète

en réponse à Mre

ajoute : "Je n'ai

premier serment d-

je n'ai pas le droit

j'ai prêté.

— Quelle raison

dire la nature du

prêté.

— J'ai juré sur

que dans toutes

d'intérêt pour les

ou pour moi-même

Ici le témoin in-

la Cour et dit que

M. Simoneau

personnel.

Vous êtes tous

même société?

— Oui.

— Quelle est cette

— Cela est com-

des attributions de

Ici Mre Laflamme

peu près ce qui suit

fois, Votre Seigneur

se présente devant

existe dans ce pays

prêter des serments

façon à ce que ces

serments que la Co-

sujets britanniques

tribunaux, il est té-

Mre Laflamme té-

n'a pas dit cela. Il

que par ce serment

société étaient tenus

qui n'a jamais

avait l'autre qu'il

L'honorable Co-

Mre Laflamme a

croit se souvenir

laissé entendre qu'il

mier serment supé-

ge ordonne au té-

Mre Laflamme,

question déclare q-

comme le premier

le droit de vouloir

est le but de mes

mon but et pas au

le nom de cette so-

Le témoin ne ré-

Le Commissaire

— Vous devez ré-

— Quel est cette

— Une société fr-

gaïse.

— Fondée par qu-

— Par Saint Jean

de rires dans toute

— Etes-vous bi-

Franc Maçonnerie

Laflamme. Quelle

loge?

Le juge ordonne

dre.

Après beaucoup

— La loge des

Caraquet

13 mai 1909.

avec plaisir que
Sacre Cœur,
succès ses exa-
C'est le pre-
lège qui con-
nous sommes
éliciter comme
à tous ceux
de l'Education

lt appartient à
s plus estimées
été l'un des
collège
de sa fonda-
croire que ces
ont les débuts
ère.

Sacre Cœur, les
uivent avec ac-
aux fêtes du
oureux Jean Eu-
mercredi 26, et
main, toute la
Sa Grandeur
voulait accepter
fêtes. Chaque
la nouvelle cha-
orelle inachevée à
elle et panégy-
eux et l'après-
et salut du

élèves du Collè-
parents, amis
ance récréative
t:
pièce anglaise
littéraire orga-
bres du Cercle

ir, troisième et
des Tableaux
ssion de Notre

présentation du
Vers de François
Couronne."
des fêtes compor-
urcation d'une
Bienheureux au
d'honneur du
reusement cette
ordonnée à l'arri-
qui, expédiée de
ce à subir les re-
trop souvent les
paquebots.

es fêtes l'excel-
lège ne ménage-
rs et prépare aux
les plus agréa-

A. V. T.

maçonnique

TRIBUNAU

ment maçonnique
dernière, devant
mission Royale de
s du témoignage
Leclerc, fils, qui
enlèver son petit
flamme.

os renseignements
de toutes les écoles:
Patrie et l'Action

s, témoignage.

essant: il admet que
il était, subitement
en chef de l'aque-
demain le conseil de
al ratifiait l'achat

pas permis de se de-
influence le témoin
comblé ainsi de fa-

L'avocat au témoin:
ez James Simoneau?
que je le connaissais.
vez vous connu?
lire, répondit le té-
par un serment.
serment, de

de société, monsieur

de société, s'enquit le

je Cannon?

—Oui, répondit le témoin. Pierre
Leclerc expliqua alors à la Commission
que Simoneau et lui appartenant à la
même société et étaient liés par le même
serment.

Cette petite indiscretion coûta cher
au témoin; le lendemain matin M^{re}
Lafamme questionne de nouveau le té-
moin et lui arrache les très importants
aveux qui suivent.

Troisième fait:

—Voulez-vous être plus précis qu'hier
et nous dire quel est le serment que
vous avez prêté à une société, qui vous
lie et qui domine le serment que vous
avez prêté à cette enquête?

M^{re} Labelle, avocat de Leclerc,
s'oppose à cette question, qui est jugée
légitime par le commissaire.

Le témoin répète ce qu'il a dit, hier,
en réponse à M^{re} Lafamme, puis il
ajoute: "Je n'ai jamais dit que mon
premier serment dominait celui-ci; mais
je n'ai pas le droit de dire quel serment
j'ai prêté."

—Quelle raison avez-vous de ne pas
dire la nature du serment que vous avez
prêté?

—J'ai juré sur les Saints Evangiles
que dans toutes questions d'honneur et
d'intérêt pour les membres de la société
ou pour moi-même de ne rien dire.

Ici le témoin invoque la protection de
la Cour et dit que ce qui s'est passé entre
M. Simoneau et lui est purement
personnel.

Vous êtes tous deux membres de la
même société?

—Oui.

—Quelle est cette société?

—Cela est complètement en dehors
des attributions de la Commission.

Ici M^{re} Lafamme s'échauffe et dit à
peu près ce qui suit: "C'est la première
fois, Votre Seigneurie, qu'un pareil cas
se présente devant nos tribunaux. S'il
existe dans ce pays des sociétés qui font
prêter des serments à leurs membres de
façon à ce que ces serments priment les
serments que la Couronne demande aux
sujets britanniques de prêter devant les
tribunaux, il est temps de le savoir."

M^{re} Labelle déclare que le témoin
n'a pas dit cela. Tout ce qu'il a dit c'est
que par ce serment les membres de la
société étaient tenus de se protéger entre
eux. Il n'a jamais dit que ce serment
était l'autre qu'il vient de donner.

L'honorable Commissaire pense que
M^{re} Labelle a raison, cependant, il
croit se souvenir qu'hier le témoin a
laissé entendre qu'il considérait son pre-
mier serment supérieur à l'autre. Le ju-
ge ordonne au témoin de répondre.

M^{re} Lafamme, avant de répéter la
question déclare que pour M. Leclerc
comme le premier témoin venu il a bien
le droit de vouloir le discréditer. "Tel
est le but de mes questions: Tel est
mon but et pas autre chose. Quel est
le nom de cette société?"

Le témoin ne répond pas.

Le Commissaire Royal intervenant:

—Vous devez répondre.

—Quel est cette société?

—Une société franc-maçonnique an-

glaise.

—Fondée par qui?

—Par Saint Jean l'Evangéliste (Eclats
de rires dans toute la salle).

—Etes-vous bien sûr que c'est la
Franc-Maçonnerie anglaise? réprit M^{re}
Lafamme. Quelle est le nom de votre
loge?

Le juge ordonne au témoin de répon-

dre.

Après beaucoup d'hésitation.

—La loge des Coeurs-Unis, No 45,
une loge canadienne française.

—Pouvez-vous jurer, M. Leclerc, re-
prit de nouveau M^{re} Lafamme, que
cette loge n'est pas alliée au Grand
Orient de France?

—Je le jure sur mon honneur, votre
seigneurie, dit le témoin en s'adressant à
l'honorable juge Cannon.

On a saisi sans aucun doute l'import-
tance de cet incident qui est bien de na-
ture à nous suggérer quelques réflexions.

D'abord il semble que l'influence ma-
çonnique, la protection à outrance, in-
juste et systématique des loges sont pour
quelque chose dans les faveurs reçues
par le F. Leclerc. On reste donc sous
l'impression que la secte tient dans ses
puissants tentacules certains membres
du conseil de ville de Montréal.

Il n'y a pas à en douter, on enseigne
dans les loges maçonniques que le ser-
ment odieux, qui fait de l'initié un sim-
ple instrument, est une chose sacrée,
qu'il prime, qu'il est supérieur à tous les
autres serments. Le franc-maçon non
seulement aliène sa liberté personnelle,
commet un acte contre nature, mais il
devient un danger social. En effet, il a

juré de protéger les intérêts de ses frè-
res, ceux de sa loge, ceux de sa secte, et
de garder son secret, même au détri-
ment de la vérité, au détriment des in-
térêts supérieurs de la société et de la
patrie.

Nos petits francs-maçons, nous l'a-
vons dit fréquemment, sont des dupes;
un bon nombre d'entre eux n'ont guère
conscience du rôle odieux qu'on leur fait
jouer.

La déclaration énorme du F. Leclerc
osant répéter publiquement que la franc-
maçonnerie anglaise avait été fondée par
saint Jean l'Evangéliste, en est la meil-
leure preuve. Les éclats de rire qui ont
souligné la déclaration du F. Leclerc
réfutaient suffisamment l'étrange et ridi-
cule histoire dont on berne nos pauvres
canadiens. La loge des Coeurs Unis pa-
rait être une pépinière de badauds aux-
quels on a promis protection, succès,
fortune; on leur fait même croire que
la franc-maçonnerie anglaise est en plus
une société de bienfaisance que l'Eglise
n'a jamais condamnée; ces pauvres du-
pes poussent l'ignorance et la crédulité
jusqu'à vouloir être bons catholiques et
bons francs-maçons.

—La Vérité.

Une plaie sociale

L'institution des caisses populaires
vient à son heure pour combattre cette
fièvre du luxe, qui de nos jours, tend à
faire place au bon sens et à la simplici-
té chrétienne.

Cause de bien des misères et de bien
des désordres, le luxe est souvent la ru-
ine des familles. On peut le définir: l'em-
ploi des biens que l'on possède soit à
nourrir la vanité, soit à contenter la
sensualité.

Bien qu'il s'attache aux meubles et
aux festins, c'est principalement dans la
toilette qu'il se manifeste.

Le luxe, triste apavage des hommes
comme des femmes, préfère le brillant
au solide, le superflu à l'utile, l'utile en-
fin au nécessaire.

Ceux qui sont hantés par ce désir des
grandeurs manquent de saine raison,
sans compter qu'ils compromettent leur
propre avenir et celui de leurs enfants.

Vous devez probablement en connai-
tre de ces ménages où les dépenses dé-
passent de beaucoup des revenus, sans
que l'on sache trop comment cela puisse
arriver. Observez soigneusement et vous
sapercevez que le mobilier ne le
cède en rien à ceux des palais royaux,
que les petites fêtes intimes, où coulent
les meilleurs vins et les mets les plus
délicats, se succèdent à des intervalles
assez rapprochés, et que dire donc des
toilettes de Madame ou de Mademoi-
selle! Tout ça, souvent, par ambition,
par orgueil, pour ne pas paraître infé-
rieur à tel ou tel autre ménage, dont les
revenus ne sont pas plus élevés et qui se
permettent de telles excentricités.

Véritable maladie contagieuse, le luxe
se propage avec une facilité incroyable.
Ce que l'on voit chez les autres on croit
pouvoir se l'accorder à soi-même et si
cela ne peut se faire aisément, on a alors
recours à toutes sortes d'expédients qui
sont presque toujours déraisonnables;
on se privera, par exemple, sur la nour-
riture, on réduira le salaire des servi-
teurs, et que sais-je encore; d'autres
iront plus loin, ils emprunteront pour
faire face à ces exigences d'un nouveau
genre.

Quand ces extravagances sont fré-
quentes et de nature à impressionner un
peu trop la caisse de réserve, la banque
route ne peut tarder à venir. Si par mal-
heur l'homme et la femme sont pris du
même mal, alors c'est la ruine à brève
échéance.

Que de ménages pourris de dettes vi-
vent constamment dans l'inquiétude,
pressés qu'ils sont par leurs nombreux
créanciers; les nouvelles dettes contrac-
tées pour couvrir les anciennes, loin de
les sortir de la mauvaise position où ils se
sont engagés librement, ne font que les
enfoncer davantage dans l'ornière, jus-
qu'au jour où, ne pouvant même plus

trouver d'amis qui veuillent les secourir,
la faillite éclate.

Alors que de victimes, faites par le
poison ou autrement. Parce que les cou-
pables ou les innocents ne sont pas ca-
pables de supporter cette chute humi-
liante causée par le luxe.

"Ce qu'il y a d'étrange et d'affligeant,
disait Paul Guiran, c'est que, dans notre
siècle, ce ne sont plus seulement les per-
sonnes appartenant à la haute bourgeoi-
sie qui portent des vêtements trop
lourds pour monter au ciel; les ouvriers,
les pauvres même, se laissent gagner par
l'attrait d'une vanité qui demandera, non
pas au surplus, mais même au strict né-
cessaire, le moyen de se satisfaire. Cette
ouvrière, qui touche à l'atelier un salaire
de vingt-cinq sous, arbore le dimanche
telle ou telle confection, tel ou tel chif-
fon, qui ne seraient point déplacés dans
la garde robe d'une marquise. Il semble
que pour elle, le summum des jouissan-
ces concevables consiste à paraître pen-
dant vingt-quatre heures l'égale de
n'importe qui. Ce triomphe, elle l'achète,
ou plutôt elle l'expie par six jours de
dures privations."

Si donc, vous voulez être heureux,
écartez du foyer cet ennemi acharné et
combattez sans défaillir celui ou celle
qui voudrait y introduire cette vilaine
bête, ayant sans cesse devant les yeux
cet axiome pour règle de conduite.

La nature demande le nécessaire:

La raison veut l'utile;
L'amour propre cherche le brillant;
La passion, le superflu.

ANDRÉE.

Société L'Assomption

LYNN, MASS.

La soirée de propagande de la suc-
cursale St Joseph de la Société L'Assom-
ption, qui a eu lieu mardi soir, à la salle
Jacques-Cartier, a été des plus harmo-
nieuses et des plus fructueuses. La salle
était comble d'Acadiens Français venus
de toutes les parties de la ville pour y en-
tendre d'orateurs distingués, officiers
du bureau général, M. Clarence Cor-
mier, de Waltham, président, et M. Jean
H. LeBlanc, de Fitchburg, secrétaire,
lesquels ont expliqué les nombreux
avantages que présente cette société, son
but, sa position sociale et financière.

Ces messieurs ont fait preuve d'une
grande habileté en mutualité, d'un patrio-
tisme sincère et d'un catholicisme sans
bornes. Possédant parfaitement bien la
langue française, leurs discours, tout en
étant intéressants dans la force du
mot ont été des chefs d'œuvre. Ont aussi
adressé la parole M. Napoléon Berge-
ron, M. J. E. Perrier et M. Dominique
Léger, ce dernier est membre fondateur
de la société et depuis a toujours large-
ment contribué à son avancement. Elle
compte aujourd'hui au delà de cinq mil-
les membres. Plusieurs blancs d'admis-
sion ont été remplis avant la fin de la
soirée. Un magnifique programme fut
exécuté à la suite des discours pronon-
cés: chanson, par M. Arthur Dupuis,
accompagné par M. Dos. Léger; chan-
son: par M. Ben Léger, accompagné
par M. J. E. Perrier; Duo: par MM.
Ben Léger et Wil. Arseneault, accompa-
gné par M. J. E. Perrier, chanson par
M. Alfred Hébert, accompagné par M.
Wil. Arseneault, chanson par M. J. E.
Perrier, accompagné par Wil. Arse-
neault, chanson patriotique sur l'Acadie
et la Société L'Assomption composée et
chantée par M. Dominique Léger, ac-
compagné par M. Dos. Léger, récita-
tion par M. Wm. Poirier. Un orchestre
de cinq musiciens, composé des mem-
bres de la société, a égayé l'assistance
par plusieurs magnifiques morceaux. Le
café et les "sandwich" ont été servis du-
rant l'intermission. Le tout a été dégusté
avec appréciation par les convives no-
tamment les "sandwich" parce qu'ils
étaient faits du pain de M. Napoléon
Bergeron, no. 42 Strawberry Ave., qui a
eu le plaisir, à cette occasion, d'augmen-
ter sa clientèle d'environ quinze familles.
M. J. S. Bonrque, président de la suc-
cursale de Lynn, agissait comme maître

Ayez l'œil

sur cet espace la semaine prochaine.
Une annonce de la plus haute impor-
tance. En attendant entrez au
Grand Magasin, si vous avez besoin
de quelque chose.

Cie Peter McSweeney, Ltée, Moncton

Avis à nos abonnés des Etats-Unis

Afin d'obvier à toute méprise ou fausse in-
terprétation, nous tenons à rappeler à nos abonnés
que pour les Etats-Unis le prix d'abonnement au
Moniteur Acadien est de \$1.25 par an, invariable-
ment payable d'avance. Le tarif postal mis en
vigueur l'été dernier entre les deux pays exige
l'apposition d'un timbre d'un centin par copie sur
chaque copie que nous adressons aux Etats-Unis,
mais nous nous imposons quelque sacrifice pour
adoucir quelque peu la rigueur imposée à nos
amis de là-bas par le nouveau traité.

Conventions Nationales
des Acadiens

Le premier volume des "Conventions Nationa-
les des Acadiens" paraîtra dans quelques jours.
Ce volume renferme les procès-verbaux des
conventions de Memramcook, Miscouche et la
Baie Ste-Marie.
Le deuxième volume, lequel sera composé des
procès-verbaux des conventions d'Arichat, Waltham
et Caraquet sera publié dans quelques mois,
pourvu que le premier volume soit bien accueilli
du public acadien.
Le prix du premier volume est un dollar.
Le compte-rendu de l'historique convention de
Memramcook à laquelle s'accomplit le choix de
la fête nationale, vaut à un seul le prix de tout le
volume.
Le choix de la fête nationale donna lieu, come-
on le sait à un intéressant débat. Tous les
discours qui ont été prononcés en cette circon-
stance sont publiés "in extenso".
"Les Conventions Nationales des Acadiens" est
un livre qui devrait avoir une place dans toutes
les familles acadiennes.

IN THE PROBATE COURT OF
WESTMORLAND COUNTY.

To the Sheriff of the County of Westmorland, or
any Constable within the said County.

GREETING:

WHEREAS James Friel and Alphé C. Le-
Blanc, Executors of the last Will and Testament
and Trustees of the Estate of Ambrose Dupuis,
deceased, have filed in this Court an account of
their Administration of the said deceased's estate
and have prayed that the same may be passed
and allowed in due form of Law, and distribution
of the said Estate directed according to the terms
of the last Will and Testament of the said Ambro-
se Dupuis, deceased.

YOU ARE THEREFORE REQUIRED to
cite the Heirs, Next-of-Kin, Devisees and Lega-
tees of the deceased, and all of the Creditors and
other persons interested in said estate, to appear
before me at a Court of Probate to be held in and
for the County of Westmorland, at the Probate
Court Room in the Court House, in Dorchester,
in the said County, on

TUESDAY, THE TWENTY FIFTH DAY OF
MAY NEXT,

at one o'clock in the afternoon, then and there to
attend the passing and allowing of the said ac-
count and the distribution of the said estate as
prayed for and as by Law directed.

Given under my hand and the Seal of
the Probate Court, this twenty se-
cond day of April A. D. 1909.

(Sgd.) F. W. EMMERSON,
Judge of Probate.

(Sgd.) JAMES FRIEL,
Registrar of Probate.

5m 131

de cérémonies et s'est tiré de cette tâche
difficile avec l'habileté qu'on lui connaît.
Le comité d'organisation auquel revient
une partie du mérite était composé des
MM. Alonzo Landry, Mac. LeBlanc,
W. Arseneault, Ben Landry et John
Gallant.

N'attendez pas que nous
soyons mort pour nous adresser le
montant de vos redevances d'abon-
nement. Nous préférons en faire
usage de notre vivant. Et si vous
mouriez avant nous, vous n'auriez
pas à répondre de cette négligen-
ce.

Vente à sacrifice

our faire place aux Modes d'Automne et d'Hiver,
qui nous arriveront dans quelques semaines
nous vendons maintenant à MOITIÉ PRIX
même au-dessous, tous nos

Chapeaux et
Coiffures d'été
ainsi que toutes nos
Nouveautés, Modes et
Articles de toilette.

Notre assortiment considérable et ayant pour
habitude de ne jamais offrir à nos clients des
chapeaux et des objets de toilette démodés, hors
de date, nous venons nous en débarrasser à tout
prix pendant qu'ils sont encore de mise et en
pleine floraison dans le monde fashionable.

C'est donc une chance exception-
nelle pour les Dames

de se procurer une nouvelle toilette de première
classe à UN PRIX INSIGNIFIANT. Profitez-en
hâtez-vous de venir chez

Chez Madame Doiron
Bloc Comeau, Shédiac.

LEGER'S COMPOUND EXTRACT
WILD STAWBERRY guérit promptement
indigestions appelées "maladie d'estomac", qui
tant de gêne durant les chaleurs d'été. Pr
5cts la bouteille chez LÉGER, Pharmacies, Sh
diac

PACIFIQUE
CANADIEN
EXCURSION

—DE—

Moissonneurs.

—A—

MANITOBA,
SASKATCHEWAN
et ALBERTA.

AOUT

II

SEPT.

5

On DÉPARTE

25,000 MOISSONNEURS

W. B. HOWARD,

D. P. A. ag., C. P. R.,

St-Jean, N. B.

Rheumatism

I have found a tried and tested cure for Rheu-
matism! Not a remedy that will straighten the
distorted limbs of chronic cripples, nor turn bony
growths back to flesh again. That is impossible.
But I can now surely kill the pains and pangs of
this deplorable disease.
In Germany—with a Chemist in the City of
Darmstadt—I found the last ingredient with
which Dr. Shoop's Rheumatic Remedy was made
a perfected, dependable prescription. Without
that last ingredient, I successfully treated many
many cases of Rheumatism; but now, at last, it uni-
formly cures all curable cases of this heretofore
much dreaded disease. Those sand-like granular
wastes, found in Rheumatic Blood, seem to dissolve
and pass away under the action of this remedy as
freely as does sugar when added to pure water.
And then, when dissolved, these poisonous wastes
freely pass from the system, and the cause of
Rheumatism is gone forever. There is now no
real need—no actual excuse to suffer longer with-
out help. We sell, and in confidence recommend,

Dr. Shoop's
Rheumatic Remedy

Un mot, S'il vous plaît.

L'homme bien informé vient chercher ses provisions d'hiver chez

O. M. Melanson & Cie.

Il y vient avec l'assurance, bien fondée, d'acheter ce qu'il y a de mieux pour son argent. Et personne n'est jamais désappointé.

Toutes nos marchandises sont choisies et achetées avec le plus grand soin et avec jugement.

Au sujet des

Hardes

pour cette saison, nos modes sont non-seulement en avant de tout ce qu'on peut trouver en ville, mais les gens savent que notre

Departement de Hardes

se recommande également à ceux qui n'ont pas beaucoup d'argent comme à ceux qui ont le gousset bien rempli.

Le prix de nos habillements varie de \$6 à \$16, et celui de nos Capots de \$5 à \$15.

Nous avons aussi de superbes

CASQUES

coiffant toutes les têtes et à la portée de toutes les bourses.

Notre Assortiment d'

ETOFFES à ROBES

est meilleur que jamais. Quand vous venez à Moncton, n'oubliez pas d'entrer chez

O. M. Melanson & Cie

Vous vous en retournerez contents et satisfaits.

Notes de Voyage

Le 31 mars 1909.

Je vous ai dit dans mes dernières notes que quoiqu'en mer, nous étions déjà en Terre-Sainte. C'est que la zone qui s'étend du rivage à perte de vue fait partie de la Judée.

Mais c'est en mettant le pied sur le rivage de Jaffa "La Baie" que nous sentons être réellement en Terre-Sainte, sur cette terre sanctifiée par la présence de Jésus-Christ. Aux premiers pas, sur cette terre promise, que chaque pèlerin a le bonheur de toucher, on se prosterner et baise avec effusion d'amour ce sol sacré. Point de respect humain dans ce pays où Jésus-Christ s'est humilié pour nous; d'ailleurs, les Turcs, les Arabes, qui nous regardent, seraient fort étonnés de voir des catholiques faire aucun acte de piété extérieure en passant par leur ville célèbre. C'est ici que Noé construisit l'arche. Le prophète Jonas recevant de Dieu l'ordre d'aller prêcher la pénitence aux Ninivites vint ici s'embarquer pour échapper à cet ordre; on sait comment il fut ramené sur le rivage. Pour se rendre à la gare il faut traverser la ville; l'intérieur est sombre, les rues sont étroites et sales. Il est impossible de se défendre d'un certain sentiment de crainte en entendant les cris effrayants et l'agitation de la foule et surtout ces manifestations orientales qu'on prendrait pour des appels aux armes plutôt que pour des réjouissances toutes pacifiques.

Le "all board" traditionnel d'Amérique se dit partout ici en français "en voiture". Nous partons pour Jérusalem. Nous traversons une plaine très fertile où croissent les oranges. Le parfum, le plus délicieux que l'on puisse concevoir, embaume la contrée. Les arbres, chargés des plus beaux fruits, portent en même temps les boutons épanouis qui annoncent la récolte suivante.

A la gare même de Jaffa, avant de partir, j'ai acheté un joli panier contenant trois douzaines d'oranges magnifiques; le tout, c'est-à-dire panier et oranges, pour 18 sous!!! Et, vous dire combien elles sont succulentes, me paraît impossible. Je vous dis seulement qu'elles fondent dans la bouche!!! Je voudrais bien affirmer ma vérité en vous offrant mon panier. Ah! si j'étais plus proche, quelle heureuse distribution je ferais à tous mes amis. Pour vous consoler, proposez vous une promenade à Jaffa pour y manger, à bon marché, les oranges fraîches au pays des oranges.

Nous traversons les montagnes de la Judée. Quelle désolation! des pics élevés et complètement dénudés, des torrents desséchés, des plaines incultes et arides. Plus on approche de la ville sainte, plus on sent que le pays malheureux porte en stigmates la honte et la flétrissure. La malédiction du Fils de Dieu ne saurait se cacher!!! Nous arrivons à Jérusalem à 9 heures du soir; la lune, à demi voilée, nous laisse apercevoir les murs crénelés de la vieille cité. La Jérusalem sainte; l'objet de nos vœux et de notre pèlerinage. Plus heureux que Moïse, il nous est donné, à nous, heureux pèlerins d'Acadie, d'entrer dans la Terre Promise et de chanter le "Latus sum in his que dicta sunt mihi, in domum Domini ibimus". Est-il bien vrai que nous sommes à Jérusalem? Est-ce un rêve? Jérusalem qui nous paraissait si loin; Jérusalem qui résume l'ancien et le nouveau testament; Jérusalem, la glorieuse cité de David et le théâtre non moins glorieux de la rédemption des hommes! Oui, rien de plus vrai, nous sommes dans l'endroit le plus saint de la terre et nous nous réjouissons dans le Seigneur.

Notre première journée à Jérusalem fut marquée de deux grandes cérémonies que nous n'oublierons jamais. Une grande procession s'organisa à Notre-Dame de France pour se rendre au Saint-Sépulcre par la porte de Jaffa. Les balcons regorgent de spectateurs. M. Guayraud, consul général de France, salue gracieusement; la police turque maintient l'ordre; les prêtres répètent

en chœur les plus beaux chants: le "Stabat Mater", "l'Ave Maris Stella", le "Magnificat"; Jérusalem retentit des chants des pieux pèlerins de la pénitence!!! A la porte du Saint-Sépulcre, tous les moines Franciscains reçoivent le pèlerinage et nous accompagnent, au chant du "Te Deum", devant l'édicule contenant le tombeau de Notre Seigneur. Nous pénétrons un à un dans le Saint-Edicule pour baiser la vraie pierre du tombeau de Jésus-Christ. J'y fus que quelques instants, mais je portais dans mon cœur les vœux et les desirs de toute ma famille naturelle et spirituelle, en deux minutes, j'avais nommé tous ceux qui me sont chers, et je sortis certain que Dieu m'avait bien compris.

L'après-midi, à deux heures, nous nous rendons au palais de Pilate pour faire le chemin de la croix sur la voie douloureuse, celle suivie par Notre Seigneur lorsqu'il monta au Calvaire. Les prêtres portent sur leurs épaules la grosse et pesante croix que nous avions arborée sur le bateau "l'Etoile" à Marseille. Pour satisfaire la pitié de tous les pèlerins se renouvellent souvent au port de la croix.

Je voudrais bien vous donner la description de chacune des quatorze stations du chemin de la croix, mais je ferais vous dire ce que chacun de nous lit pieusement dans son recueil de prières lorsqu'il suit les stations dans son église paroissiale. Disons seulement que les croix et images n'existent pas, mais que tout en suivant la voie douloureuse, on s'arrête ça et là à certains endroits qui rappellent les quatorze stations. Ainsi, pour la première station, par privilège exceptionnel, il nous a été permis d'entrer dans la caserne turque où Pilate condamna le Christ. Cet endroit, appartenant aux Grecs, porte aucun signe de sainteté, et les gardes turques, fusil au bras, semblent peu soucieux de notre dévotion en ce lieu dont ils sont les maîtres. Au jour où il n'est pas permis d'entrer dans la caserne, il suffit de s'approcher du mur qui cache l'enceinte pour faire canoniquement la première station. La septième station, où Jésus rencontra les filles d'Israël, se fait à la sortie de la porte judiciaire. Notre chemin de la croix finit en ce lieu la rencontre de la grande procession de "Nebi Moussa", formée de 10,000 Russes, se rendant au tombeau de Moïse. En attendant leur passage, les pèlerins, massés dans la rue étroite, sous les arcades, chantent de pieux cantiques. Les quatre dernières stations se font dans l'église du Saint-Sépulcre. En montant au Calvaire on trouve l'endroit où le Sauveur fut dépouillé de ses vêtements; cette station appartient aux Latins. La douzième station, où Jésus-Christ fut crucifié, se fait sur le sommet du Golgotha. L'autel qui est érigé à cet endroit appartient aux Grecs et il n'est pas permis d'y célébrer. Toutefois, tout le monde peut se prosterner, baiser l'endroit où fut plantée la croix du Rédempteur, et tout par une excavation à travers le marbre qui le recouvre le vrai rocher qui se fendit à la mort du Christ. Je le vois de mes yeux, je le touche de mes mains, ce rocher muet, mais qui dit bien les merveilles de la rédemption. Je voudrais prier, je voudrais pleurer... le cœur, au choc de si fortes impressions, arrête de palpiter... et laisse tout nous-mêmes dans une inertie qu'on ne saurait comprendre.

Pour la quatorzième station, il faut descendre le Balaire, c'est en face de l'Edicule qui contient le saint tombeau qu'on récite les dernières prières. On fait trois fois le tour du Saint-Edicule avec la grosse croix en chantant le beau cantique:

Bénis, ô tendre Mère,
Ce cri de notre foi,
Nous voulons Dieu, c'est notre Père,
Nous voulons Dieu, c'est notre Roi.

La Semaine Sainte à Jérusalem. Ce titre éveillera sans doute plus d'une pensée d'envie dans l'esprit de nos bons Acadiens. Combien d'âmes pieuses, en effet, seraient heureuses de passer à Jérusalem la grande semaine de la passion. Puisse le récit de nos pieuses cé-

Votre Habillement du Printemps

Avez-vous donné votre mesure pour votre habillement du printemps? Vous avez peut-être négligé cette affaire importante. Avez-vous en jusqu'ici entière satisfaction? Avez-vous eu la valeur de votre argent? Vous avez peut-être payé des prix exorbitants, et n'est-il pas temps d'y voir? Nous faisons des Hardes sur commande et nous pouvons vous montrer les plus beaux patrons de la ville. Nous employons les meilleurs tailleurs dans la province et pouvons vous garantir satisfaction. Quand vous aurez besoin d'un habillement, venez nous voir.

W. D. Martin et Fils Moncton

Marchands de Hardes, coin des Rues Main et Lutz.

rémonies, durant ces jours bénis, apporter à nos chers amis quelque dédommagement.

Dimanche des Rameaux.—On sait que la grande procession qui a lieu en ce jour dans tous les pays catholiques rappelle l'entrée triomphale de Jésus dans la ville de Jérusalem. Afin de suivre le même parcours, nous nous rendons à Béthanie, et de là à Bethphagé. C'est d'ici que Notre Seigneur serait parti, monté sur un ânon, pour faire son entrée dans la ville sainte. Nous gravissons le Mont des Oliviers et sur son versant occidental nous nous arrêtons quelques instants au "Dominus flevit". Comme le nom l'indique, c'est le lieu où Jésus, contemplant la ville déicide, ses monuments superbes et son fameux temple, versa des larmes de compassion à la pensée des maux effroyables qui allaient fondre sur elle. Nous traversons la vallée de Gethsémani et nous rentrons à Jérusalem, l'esprit tout absorbé par le contraste de l'"Hosanna filio David" qui retentit à pareil jour dans ces murs, et du "Crucifige" qui devait bientôt le remplacer.

La tradition rapporte que Jésus-Christ entra dans la ville, le jour des Rameaux, par la Porte Dorée, elle est aujourd'hui murée. C'est donc par la Porte de Damas que nous nous rendons au Saint-Sépulcre pour assister à la cérémonie du jour. Son Excellence le Patriarche Monseigneur Camassei fit la bénédiction solennelle des palmes et des branches d'oliviers déposées d'avance sur le saint tombeau. Les Grecs devant avoir le même office à 9 heures, cette cérémonie eut lieu pour les Latins à très bonne heure, même à cette heure matinale de 6 1/2 heures, la basilique était complètement remplie de fidèles de toutes les nationalités et de toutes les croyances. Pour pénétrer dans la basilique, il fallait une chance toute spéciale, et comme la bonne étoile me favorisait, j'eus l'honneur de faire partie du consulat français et par conséquent le plaisir d'un fauteuil et sous la garde d'un peloton de soldats. J'emporte comme véritable souvenir la belle branche de palmier que j'ai reçue des mains de l'illustrissime patriarche.

Le lundi et le mardi de la semaine sainte n'offrent d'autres particularités que celles d'offices célébrés par les Pères Franciscains à Gethsémani et à la Flagellation. Le lendemain, dès la première heure, les avenues du Saint-Sépulcre regorgent de monde. Ce jour-là on y expose à la vénération publique le tronçon de colonne à laquelle fut attaché le Sauveur dans le prétoire de Pilate. Nous la vénérons avec respect, cette pierre sacrée, mais impossible de méditer devant elle; les gardiens nous obligent à circuler pour faire place au flot de pèlerins qui suit.

Jeudi Saint.—Il est temps de faire remarquer que le Saint-Sépulcre appartient conjointement aux Latins, aux Grecs schismatiques et aux Arméniens schismatiques. Par extraordinaire la journée du Jeudi

Saint est réservée aux Latins, c'est à dire aux catholiques qu'on nomme ainsi pour les distinguer des schismatiques, des Juifs et des protestants. Après la sainte messe, la Sainte-Réserve est portée avec beaucoup de pompe, non pas dans un reposoir, tel que nous le faisons dans nos églises, mais elle est déposée sur la pierre même du Saint-Sépulcre. Le Jeudi Saint est le jour pour visiter le Cénacle où furent institués le sacrement de l'autel et le sacerdoce catholique. Ce doit être, pensez-vous, une magnifique cathédrale? Détrompez-vous. Le lieu le plus cher à la piété catholique n'est qu'une grande salle à peu près carrée, ayant voûte ogivale supportée par de basses colonnes monolithes. Il n'y a aucun autel, aucuns ornements, et les Musulmans l'ont convertie en mosquée. Nous avons eu la permission d'y entrer, mais défense d'y faire aucun exercice public de dévotion. Chacun récita en son particulier les prières pour gagner les trois indulgences plénières attachées à la visite de ce saint lieu. Si les catholiques pouvaient posséder ce lieu si saint, vous verriez toute part arriver l'or, l'argent, les pierres précieuses pour orner ce monument où l'amour du Cœur de Jésus se manifesta le plus ouvertement à l'humanité. A défaut, enrichissons les cénacles de nos paroisses; aimons à décorer nos autels, qui possèdent le vrai corps de Jésus-Christ; voulons des calices et des ciboires d'or le plus pur pour nos tabernacles et n'épargnons rien pour glorifier la sainte Eucharistie.

Vendredi Saint.—C'est le jour anniversaire de la mort de Jésus-Christ. La nature a voulu concourir à la douleur qui semble régner sur Jérusalem; le ciel est couvert de sombres et humides nuages qui donnent à la terre un aspect de profonde tristesse; les cloches des églises catholiques sont muettes, celles des églises non-unies tintent tout le jour un glas qui glace d'effroi; sur toutes les communautés religieuses, les pavillons de divers pays et de diverses nationalités flottent en berne et expriment le deuil général de la chrétienté. Les rues sales, étroites et tortueuses de la ville sont remplies; vous croisez de longues files de chameaux, vous voyez nombre de mulets et d'ânes emportant, de partout, toute une population qui vient assister, chacun selon son rite, aux mystérieuses cérémonies du jour, au grand drame de la Passion du Sauveur. J'ai vu la foule parcourir la voie de la Passion; les uns chantaient, les autres pleuraient; les uns vociféraient, les autres étaient impassibles, indifférents à tous les spectacles religieux qui se déroulaient devant eux. Il me semble qu'après dix-neuf siècles écoulés, le récit des Evangélistes trouve encore son actualité.

La cérémonie la plus imposante que l'on puisse voir au Saint-Sépulcre est la grande procession du soir. Or, comme c'est à peu près sept heures que le corps de Notre

1.—Tout jet
une copie de la l

2.—Chaque
ricur des paquets

3.—Les pri

4.—La prop
l'adjudication de

Cie W. F.

Cie W. F. H.

Mélangeur

Cher Mon

à 35 cts la livre

chès qu'on trou

le distingue? N

The Tiger en

Tiger sont pré

la main, comm

désirer de dégr

nous dire com

Je suis he

si vous le dési

l'air plus terrifi

de cerise du T

verez toujours

vous dis en vé

Tout Can

outre sa bonne

de l'empaquet

Je suis âgé

Espérant

Je

Seigneur a été

il se fait alors

des dernières

En tête de l'in

parcourt la Ba

portent une gr

le est attaché

grandeur natu

de moines Cap

prêtres suivent

beaux. C'est

tête, assisté de

de riches doct

du cours de c

s'arrête sept fo

Passion en se

tes, savoir: S

lemand, grec,

espagnol.

C'est du som

fut délivrée l'in

suite de laquelle

attendrissante

croix: Des reli

ceuil sous les b

tenailles et un

enlève d'abord

puis les clous d

Les bras tombe

corps livide du

glante s'incline

davre sur l'épai

soutient, et de

descendu sur le

gubre d'un "St

frémir, le Chris

re de l'onction

pieds du Calvai

me le corps de

l'arrose d'aroma

enveloppé dans

cadavre dans le

est fermée d'une

me au soir du

Saint. Et dire q

se font à Jérusa

Rien de parti

Saint, si ne n'es

grande cérémon

milliers de Rus

lique du Saint S

avec impatience

triarque grec an

l'ange est venu

feu du ciel. A l

apparaît au côté

cule, tous s'y p

leurs flambeaux

le porter, soit a

voisines, par le

soit à chacun

purifier, par ce

Prix du Thé Tiger

Conditions du Concours

- 1.—Tout jeune garçon ou jeune fille de 8 à 15 ans peut concourir en écrivant une copie de la lettre qu'on trouvera ci dessous concernant le Thé Tiger.
- 2.—Chaque lettre doit renfermer 12 des cartes carrées qu'on trouve à l'intérieur des paquets de Thé Tiger ou Mandarin.
- 3.—Les prix seront décernés le 1er juillet 1909.
- 4.—La propreté, le genre d'écriture et l'âge de l'enfant seront considérés dans l'adjudication des prix.

Cie W. F. HATHEWAY, Ltee., St-Jean, N. B.

Cie W. F. HATHEWAY, LIMITÉE,
Mélangeurs et Paqueteurs des Thés Tiger Indo-Ceylon.

Cher Monsieur, — Notre choix, chez nous, de Thé Tiger est le Grade X, à 35 cts la livre. Est-il vrai que les délicats bourgeois blanchâtres et desséchés qu'on trouve dans le Thé Tiger lui donnent la fine et délicate saveur qui le distingue? Nous buvions du Thé de Chine autrefois, mais nous préférons le Thé Tiger en paquets d'une livre, parcequ'il a l'air plus clair, et que les Thés Tiger sont préparés et emballés à la machine, et non pas malproprement, à la main, comme en Chine. La jolie étiquette bleu et blanc suffit à nous faire désirer de déguster une tasse de Thé Tiger. Les pattes de tigre sont là pour nous dire comme le Thé Tiger est fort.

Je suis heureux... de vous envoyer cette lettre au sujet du Thé Tiger, et, si vous le désirez, je vous enverrai le dessin d'un tigre qui aurait peut-être l'air plus terrible que le tigre qu'il y a sur votre étiquette. La riche couleur de cerise du Thé Tiger plaît à tout le monde, et j'espère que vous lui conserverez toujours sa bonne qualité actuelle. Je vous inclus les 12 cartes requises, et vous dis en vérité que cette lettre est de ma propre écriture.

Tout Canadien devrait acheter un paquet d'une livre du Thé Tiger, car outre sa bonne qualité, nous savons que le travail du mélange, de l'étiquetage, de l'emballage, etc., est fait exclusivement par des Canadiens à Saint-Jean. Je suis âgé de... ans; Mon dernier instituteur était...
Espérant que cette lettre me fera gagner un prix du Thé Tiger,
Je demeure votre respectueux... serv....

Seigneur a été déposé au tombeau, il se fait alors une représentation des dernières scènes de la Passion. En tête de l'immense cortège qui parcourt la Basilique, des prêtres portent une grande croix sur laquelle est attaché un Christ presque de grandeur naturelle, une multitude de moines Capucins et de prêtres prêtres suivent en portant des flambeaux. C'est un évêque mitré en tête, assisté de dignitaires, vêtus de riches dolmatiques, qui préside. Au cours de cette procession, on s'arrête sept fois pour prêcher la Passion en sept langues différentes, savoir: En italien, arabe, allemand, grec, polonais, français et espagnol.

C'est du sommet du Golgotha que fut délivrée l'instruction française à la suite de laquelle on reproduit la scène attendrissante de la descente de la croix: Des religieux passent un linceul sous les bras du Christ; avec des tenailles et un marteau d'argent, on enlève d'abord la couronne d'épines puis les clous des mains et des pieds. Les bras tombent inertes le long du corps livide du Sauveur; La tête sanglante s'incline comme celle d'un cadavre sur l'épaule du religieux qui le soutient, et doucement le corps est descendu sur le rocher. Au chant lugubre d'un «Stabat Mater» qui fait frémir, le Christ est porté sur la pierre de l'onction à environ vingt-cinq pieds du Calvaire. L'évêque embaume le corps de myrrhe, d'encens, et l'arrose d'aromates précieux. Enfin, enveloppé dans un suaire, on porte le cadavre dans le tombeau, et la porte est fermée d'une grosse pierre, comme au soir du véritable Vendredi Saint. Et dire que ces choses si belles se font à Jérusalem même!!

Rien de particulier pour le Samedi Saint, si ce n'est chez les Grecs, cette grande cérémonie du «feu sacré». Des milliers de Russes ont envahi la Basilique du Saint Sépulcre. Ils attendent avec impatience le moment où le patriarche grec annoncera au peuple que l'ange est venu apporter à la terre le feu du ciel. A la première flamme qui apparaît au côté droit du Saint Edicule, tous s'y précipitent pour allumer leurs flambeaux, et chacun de courir le porter, soit aux églises des villes voisines, par les délégués spéciaux, soit à chacun son domicile, afin de purifier, par ce feu sacré du ciel, tout

ce qui pourrait s'y trouver d'impur.

«Alleluia». Nous sommes au 11 avril; c'est le grand jour de Pâques, la fête de la joie, le grand jour que le Seigneur a fait. Les amis s'abondent, comme on le fait chez nous au jour de Noël, et au jour de l'an, en se serrant et répétant mille souhaits, accompagnés des «alleluia» de Pâques. A minuit les messes ont commencé au Saint Sépulcre; c'est cependant l'autel de Marie-Magdeleine qui est l'autel privilégié du jour. C'est là, en effet, tout près de son sépulcre vide, que Notre Seigneur apparut en premier lieu à la fervente convertie.

JOS. A. L'ARCHEVEQUE, ptre.

(A suivre)

L'Education des Enfants

Un philosophe païen disait qu'il faut entourer l'enfant d'un très grand respect. Qu'aurait-il pensé de ce respect s'il eût appris à la lumière de l'Evangile la dignité de l'enfant; s'il eût entendu un Dieu proclamer lui-même la nécessité de ce respect: «Si quelq'un scandalise un de ces petits qui croient en moi, malheur à lui! il eût mieux valu pour lui qu'on lui attachât une meule de moulin au cou et qu'on le jetât à la mer.»

Considérez dans l'ordre naturel même, l'enfant est le plus riche trésor de la famille. Son âme, substance spirituelle, est quelque chose de si précieux que rien dans la création visible ne saurait lui être comparé. Si la divine Providence vous accordait tout d'un coup des millions d'or, des coffres remplis d'argent, de pierres précieuses, des châteaux à habiter, une armée de serviteurs et de servantes à vos ordres du matin au soir; vous auriez envie de vous estimer la plus heureuse des femmes. Eh bien, sachez que Dieu vous donne bien davantage dans ce petit être que vos bras maternels pressent si tendrement sur votre cœur. Oui, les enfants sont la richesse et la plus belle parure du foyer domestique. C'était la conviction de cette fière romaine, Cornélie, mère des Gracques, qui disait en montrant ses deux fils: «Voilà mes joyaux.»

Vos enfants seront votre gloire et votre joie les plus pures, si toutefois vous les avez bien élevés. Ecoutez l'Esprit-Saint au livre des Proverbes: «La gloire d'un père, c'est un fils sage; la couronne des vieillards, les enfants de leurs enfants.»

Mère chrétienne, n'est-il pas vrai que le premier sourire de votre enfant vous enivre de bonheur? Dans ces yeux limpides comme le cristal d'un beau miroir, il vous semble voir rayonner quelque chose de divin. Vos enfants sont les portraits vivants de Dieu, puisqu'ils portent en eux une âme faite à son image. Ils sont les enfants de Dieu avant que

de l'être de leurs parents. Leur âme est le prix du sang de Jésus Christ: saluez en eux de futurs princes de la cour du grand Roi du ciel. Voilà bien ce que la foi vous montre en eux, et c'est à ce point de vue surtout qu'ils doivent paraître grands à vos yeux et captiver toutes vos tendresses, mais aussi toutes vos maternelles sollicitudes.

Car il ne faut jamais l'oublier, vos enfants sont un trésor que Dieu vous a confié pour le garder et le faire fructifier, un trésor dont vous devrez lui rendre compte un jour, pour votre bonheur ou votre malheur éternel, selon que vous l'aurez fait fructifier pour le ciel ou pour l'enfer.

Enfin il est une autre considération qu'il ne faudrait pas négliger. Vos enfants sont destinés à vous survivre sur la terre. L'une de nos plus ardentes aspirations ici-bas, c'est de ne pas mourir tout entiers. Chacun de nous caresse en son cœur le secret désir de laisser en ce monde, en partant pour un monde meilleur, une œuvre destinée à perpétuer sa mémoire jusque dans la postérité la plus lointaine. Mais, je vous le demande, où cette aspiration trouvera-t-elle une réalisation plus entière que dans les joies de la paternité et de la maternité? La mort a beau moissonner les parents, ils vivent encore dans leurs enfants; ils parlent, agissent par leurs enfants. Leurs vertus, leurs bonnes œuvres se perpétuent dans les vertus et les œuvres de leurs enfants. Si la mémoire d'une sainte Monique est restée en bénédiction dans l'Eglise après de longs siècles, n'est-ce pas à cause de son illustre fils, le grand saint Augustin? Si la bonne Sainte Anne est tant honorée dans l'Eglise, n'est-ce pas parce qu'elle a été l'heureuse mère de l'Immaculée Vierge Marie?

Saint Léonide baisait avec respect la poitrine de son petit Origène encore au berceau. Faites de même, mères chrétiennes, et soyez autant de fois heureuses que Dieu a mis autour de vous de petits enfants pour faire votre consolation ici-bas et votre couronne dans le ciel.

Parlons encore de vos enfants, et voyons ce qu'en pensent Dieu, l'Eglise et le démon lui-même.

Pour comprendre l'estime que Dieu fait des enfants, il suffit d'interroger le cœur des parents, reflet de son propre cœur. Quelle tendresse il y a déposée! Rien ne peut la détruire, ni le temps qui use tout, ni l'espace qui amoindrit tout, ni même l'ingratitude qui ferme tous les autres cœurs. Un père se sent toujours père, une mère est toujours mère. Le prodigue avait mis le sceau à toutes les ingratitude en désertant le foyer paternel, pour aller au loin gaspiller son héritage dans la débauche. Le cœur ulcéré de son admirable père saigne douloureusement, mais il garde ses trésors de tendresse, et s'ouvrira à toutes les misères, les larmes et les supplications de son fils repentant revien-dra implorer son pardon. O bonté de Dieu, ô estime de Dieu pour les enfants! Aime-t-on si tendrement ce qu'on n'estime que faiblement?

Et voyez comme Dieu recommande fréquemment aux parents, dans les divines Ecritures, le plus grand soin de leurs enfants. «Vous avez des fils, instruisez-les avec soin. Enseignez à votre fils la crainte du Seigneur. Corrigez les assidûment; et s'il le faut, ne leur épargnez pas le fouet...»

Notre Seigneur Jésus Christ a paru dans le monde comme un tendre ami des enfants, les attirant à lui, les caressant, les bénissant et disant à ses apôtres qui le repoussaient: «Laissez venir à moi les petits enfants; le royaume des cieux est à eux.» Il les prend sous sa divine protection en menaçant des plus terribles châtements ceux qui oseraient les porter au mal.

L'Eglise se dépense tout entière pour les enfants, dans la personne de ses prêtres, de ses religieux, de ses religieuses, à qui elle fait un devoir de leur apprendre la religion, de les former à la vie chrétienne, et même de pourvoir aux nécessités de leur vie matérielle. Que d'écoles, d'asiles, d'orphelins sont là pour attester hautement sa sollicitude et l'estime qu'elle en fait elle-même. C'est là une des plus belles pages de son histoire. Qu'étaient l'enfant dans le monde païen? — Rien. Qu'est-il dans le monde régénéré par le christianisme? — Tout. C'est l'Eglise qui a fait cette transformation, et elle l'a défendue dans tous les siècles contre les barbares qui, sous n'importe quel nom, se sont efforcés de ramener dans le monde le mépris pour les enfants.

Mères chrétiennes, voulez-vous voir ce que l'enfer pense de vos enfants? Regardez ce qui se passe dans certains pays. A la rage de satan, à sa haine, aux efforts qu'il fait, aux coups hardis qu'il entreprend pour perdre en eux la vie chrétienne, vraie vie de l'âme, il est facile de comprendre que l'enfance compte

pour beaucoup à ses yeux. Voyez comme l'enfer attaque l'Eglise, l'école, la famille, le berceau même, autant de foyers où l'enfant prend naissance à la vie chrétienne, se développe en se formant à toutes les vertus. S'acharne-t-on avec autant de fureur contre ce que que l'on regarde comme rien?

Dans la famille, premier berceau de la vie chrétienne, l'ennemi de l'âme de vos enfants cherche à faire pénétrer toutes sortes de préoccupations matérielles, afin d'étouffer en eux les premiers germes de la vie surnaturelle, la pensée de Dieu, l'estime des biens de la grâce, le désir des biens futurs. Tout pour le corps, rien pour l'âme; tout pour le temps, rien pour l'éternité.

L'école, second berceau de l'enfance et aussi de la vie chrétienne, est à l'heure actuelle, et presque partout le point de mire des attaques de l'enfer. Ruse, perfidie, mensonge, promesses, séductions, intimidation, le démon met tout en œuvre pour bannir sans pitié de l'école tout ce qui peut rappeler Dieu et les choses supérieures, tout emblème, tout enseignement sacré, toute pratique religieuse.

Quant à l'Eglise, troisième berceau de la vie chrétienne, le démon fait tout ce qu'il peut pour en éloigner les enfants: plaisirs bruyants, fêtes mondaines, mépris déversé sur les ministres sacrés, sur l'enseignement chrétien, sur les pratiques les plus augustes. Pour l'enfer donc, la question de l'enfance est capitale.

Mère chrétienne, soyez heureuse de vous voir entourée d'un grand nombre d'enfants, c'est un grand honneur, une marque de confiance du ciel, et, dit l'apôtre S. Paul, un signe de prédestination éternelle. Confiez-vous en la bonne Providence; Dieu a toujours du pain pour les enfants qu'il envoie aux familles chrétiennes. Consacrez à vos enfants la meilleure part de votre temps; efforcez-vous de les rendre dignes de Dieu, leur Père; de l'Eglise, leur mère; du ciel, leur patrie.

Le bonheur aux champs

Peut-on être heureux à la campagne? Moi qui ne l'ai jamais quittée je l'affirme. Beaucoup prétendent le contraire car l'habitant des villes a peine à se figurer comment on peut goûter le bonheur dans le travail de la ferme, travail fatigant peut-être, mais jamais monotone; fertile au contraire en pittoresques scènes et en délicieuses surprises.

Il ne comprend pas, puisqu'il ne l'a jamais éprouvée, la poésie d'un pré vert qu'encadre de blondes moissons, la chanson mélancolique du ruisseau qui berce nos rêves, les charmes incomparable d'une légère embarcation volant sur l'eau bleue d'un lac qu'effleure au vol l'aile noire d'un martinet. Le bonheur! Mais qu'est-ce que le bonheur, sinon l'assemblage de tous ces petits faits, de ces riens qui amènent un sourire ou séchent une larme.

A ceux qui ne croient pas au bonheur je dédie cette petite histoire très véridique: C'est le soir d'une belle journée de mai. Il est sept heures, tout travail a cessé, et dans la petite maisonnette, qui mire son toit noirci dans l'eau calme de l'étang, le repas du soir est terminé. Pendant que l'active ménagère enlève le couvert le père se lève et va prendre un violon suspendu par un clou à l'un des murs de la salle, et en tire quelques accords. Dans un coin un antique harmonium où la mère s'installe. Et ses doigts légers courrant sur le clavier d'ivoire, elle accompagne la mélodie que chante le violon.

Ce n'est pas du Chopin ni du Mozart mais cela fait la joie des deux bambins qui écoutent ravis, immobiles. Déjà Paul, un homme, puisqu'il a dix ans, s'essaye à manier l'archet qu'il trouve un peu long pour ses doigts, et Mademoiselle Lili monte et descend gravement la gamme musicale et rêve, la petite ambitieuse, de remplacer la maman qui sourit heureuse du bonheur de ses chers enfants.

Dites-moi, maintenant, où trouver table-moi plus charmant, scène plus poétique! Non vraiment, ce n'est pas au

1908 Printemps.

Habillements

Toutes nos marchandises du printemps sont arrivées.

- 600 Habillements d'hommes, de \$4.75 à 17.50.
- 100 Capots de printemps et d'automne \$6 à 15.00
- 200 Habillements de petits garçons, de 1.25 à 5.00
- 300 Pantalons, de Socts à 4.00

CHEMISES

30 doz. de chemises, de 25cts à 1.35

VESTES BLANCHES

4 doz. de Vestes blanches, 1.00 à 2.00

CHAPEAUX et CASQUES

20 doz de Chapeaux, 50cts à 3.00
10 doz de Casques, 20cts à 85cts

CHANSSURES

1500 paires de chaussures, bottines et souliers de toute description, pour hommes, femmes et enfants.

TAPISSERIE

800 rouleaux de tapisserie, de 5 à 50cts

MONTRES

30 montres d'or et d'argent, 2 50 à 25.00
Un gros lot de Jones d'or, Boutons de poignets, Chaines et Médailles d'or

PIPES

20 doz de pipes de 10cts à \$6.

ARGENTERIES

Pour cadeaux de nocces. Couteaux et Fourchettes.

D. J. Doiron

Bloc Comeau, Shediac

sein des cités populeuses qu'il faut chercher le vrai bonheur. C'est à la campagne, dans la modeste maison du cultivateur que nous en voyons les plus délicieuses définitions. Là point de ce sot égoïsme qui veut tout pour soi d'abord, mais où au contraire règne la plus parfaite intimité, la plus complète pratique de cette parole de l'Apôtre: Aimez vous les uns les autres!

Restons chez nous, enfants de la campagne! Restons fidèles au sol qui nous a vu naître. Ne nous laissons pas séduire par le reflet d'un bonheur factice et n'envions pas aux habitants des villes le papillon volage qu'il poursuivent sans pouvoir l'atteindre.

C'est ici qu'il se trouve ne le laissez pas s'envoler.

Restons chez nous.

CATHERINE.

Cédrar-Hall, Cîé Matane

L'Action Sociale.

Une bonne leçon.—Un enfant venait de faire, à Paris, sa première communion; le dimanche suivant, il met ses habits propres...

—Qu'est ce que cela veut dire?

—Papa, reprit l'enfant, c'est aujourd'hui dimanche et vais aller à la messe comme je l'ai promis.

—Bah! laisse donc et viens travailler avec moi.

—Il y a commandement de Dieu...

—Tout cela, c'est des bêtises.

—Après le 3e commandement: Les d'manches tu garderas, vient le 4e: Tes pères et mères honoreras: «est-ce des bêtises aussi?»

Le père baissa les yeux, garda le silence et laissa son fils aller à la messe; c'est ce qu'il avait de mieux à faire.

Je suis heureuse d'annoncer à mes nombreuses pratiques et au public en général que mes Marchandises d'automne sont tous arrivés et que pour argent comptant je vends aux plus bas prix, tels que Chapeaux et Casquettes d'enfants, 25cts en montant, Manteaux de Dames, \$2.00 en montant et ainsi dans plusieurs autres lignes.

Je préviens en même temps que les personnes qui me doivent au-delà de six mois sont priées de venir solder leurs comptes d'ici au 1^{er} DÉCEMBRE, car après cette date ceux qui n'auront pas répondu à cette appel auront à payer avec les frais, chez l'avocat McDonald, sans autres avertissements.

Madame C. H. Gallant, Shediac.

Rogersville, N. B.

A une assemblée, tenue par les paroissiens de Rogersville, le 16 mai, il a été résolu de tenir des débats afin de discuter des choses qui intéressent les habitants : débat sur l'agriculture, et autres choses importantes. Afin de maintenir nos assemblées en règle, nous avons élu les officiers suivants :

Président—André M. Arseneau.
1^{er} vice-président—Marc Arseneau.

Secrétaire—Nicholas Breaux.
Secrétaire-adjoint—Jean Degra-

ce.
Trésorier—Hédulph Barriault.
Comité—Pierre Hébert, Aimé LeBlanc, Melme Chasson, Placide Richard, Michel Savoie, Polycarpe Arseneau, Sosime Caissie.

Nous aurons un débat une fois par mois.

NICHOLAS BREAUX,
Secrétaire.
16 mai 1909.

PARLEMENT FEDERAL

Ottawa, 12 mai 1909.

POUR L'ILE DU PRINCE-EDOUARD
M. Warburton, un libéral qui fut autrefois ministre, à l'île du Prince-Edouard, et qui représente le comté de Queens à Ottawa, plaide en faveur de l'amélioration des communications entre la terre ferme et l'île du Prince-Edouard. Les communications avec cette île sont des plus difficiles, en hiver, et bien des fois les traversiers ont été pris dans les glaces pendant plusieurs jours.

M. MacDonald, de Pictou, défend la route de navigation de Georgetown à Pictou, que M. Warburton a attaquée.
M. Fraser, de King, ajoute quelques mots à ce sujet et voudrait, lui aussi, l'amélioration des communications de la terre ferme à l'île du Prince-Edouard. Il parle du projet d'un tunnel qui coûterait dix millions. Il voudrait qu'on fit des sondages à ce sujet et qu'il ait un rapport d'ingénieurs qui en fixât le prix. Il ne voit pas pourquoi, si ce tunnel ne coûte que dix millions, on ne le construirait pas.

M. Bodeur, ministre de la navigation dit qu'il y a un nouveau vapeur que le Canada destine à rendre plus faciles les communications entre l'île et la terre ferme. Ce vapeur, qui a 6,000 chevaux-vapeur, fera le service dès l'hiver prochain, et devra donc un service satisfaisant.

Il fera le service sur la meilleure ligne et dans les meilleures conditions possibles, et assurera aux habitants de l'île du Prince-Edouard la plus grande facilité de communication possible.

Ottawa, 15 mai.—La session fédérale agonise et les ministres se partagent les dépouilles.

La chambre a voté, hier, les crédits pas encore votés. Il y en a plus de la moitié et les millions passeront à raison de un million à la minute.
La députation a à peine prêté attention.

La plus grande partie de la journée fut consacrée à l'étude du bill concernant les commissaires du port de Montréal, à qui l'on donne juridiction sur la rive jusqu'au bout de l'île et sur la rive sud en face de la ville.

M. Doherty voulut faire un amendement à l'effet de protéger les droits de ceux qui ont déjà des privilèges, mais sans succès.

Une longue discussion a été faite au

sujet du traité des eaux limitrophes, plusieurs députés conservateurs d'Ontario approuvant l'attitude de Sir Whitney qui s'oppose à la sanction du traité à cause des modifications apportées par le Sénat Américain.

Sir W. Laurier est resté dans le vague comme d'habitude, mais il ne croit pas que les modifications sont suffisantes pour empêcher la sanction du traité. Grand nombre de bills privés ont ensuite été adoptés.

PROPOS AGRICOLES.

Pour réussir dans l'industrie laitière, il faut observer certaines conditions indispensables : 1. préparer le sol de manière à lui faire produire abondamment le pâturage et le fourrage ; 2. Améliorer le bétail et surtout la vache laitière, et 3. pourvoir à un système spécial d'alimentation.

Toutes ces conditions convergent vers un même but : la production économique du lait qui est le vrai moyen de rendre l'industrie laitière payante.

1. la conférence rappelle qu'il a signalé précédemment les procédés à suivre pour préparer le sol, et il passe à la deuxième condition requise pour assurer le succès de l'industrie laitière.

2. Dans une province comme la nôtre où l'industrie laitière forme la base de l'état agricole, il faut être bien particulièrement dans le choix des vaches ; il faut connaître l'origine des génisses que nous achetons, la race du père et de la mère ; en un mot ne rien négliger pour améliorer la race bovine.

Une vache doit fournir au moins deux cents livres de lait par année pour payer les soins qu'on lui donne et rapporter quelques profits.

Les meilleures vaches du Canada sont la Ayshire, la Flandrine, la Guernsey, la Jersey et la vache « Canadienne ».

Il faut donner la préférence aux Ayshires renommées par l'abondance et la richesse du lait, excellent pour la production du beurre et du fromage. Au second rang viennent les Flandrines dont le lait est aussi abondant et riche, mais plus propre au fromage qu'au beurre. Ces vaches deviennent très grosses. La Jersey est plus petite de taille que les précédentes, son lait est très riche en crème. Malheureusement elle ne peut supporter les rigueurs de notre climat et elle devient facilement tuberculeuse.

Ne manquons pas de signaler la vache « Canadienne », qui est la plus rustique d'entre toutes ; elle a certains traits de ressemblance avec la Jersey et la Guernsey, mais elle sait résister aux rigueurs de notre climat et se conformer à tous genres de nourriture.

Mais s'il nous faut des animaux qui fournissent un lait riche et abondant, il nous faut en même temps des animaux qui fournissent beaucoup de viande.

Nous devons croiser la race Ayshire avec la vache Durham qui est une race de boucherie. Dans plusieurs comtés de l'Est, on a croisé avec succès les races Jersey et Durham.

Quand aux pâturages de nos cantons, ils sont excellents pour la formation de la viande.

3. Il ne faut pas laisser tarir les vaches, et pour arriver à la production régulière et normale du lait, il est nécessaire de pourvoir à un système spécial d'alimentation.

On suggère, par exemple, au cultivateur qui aurait dix vaches laitières, de labourer et préparer en enclos d'un arpent et de le diviser en quatre parts égales.

Comme nous allons commencer notre été, l'Afrique australe va commencer son hiver. Il paraît que la bas la récolte des patates a été désastreuse. A Johannesburg, du Transvaal, le sac de 100 livres (25 livres) se vend actuellement à 2 1/2 shillings (2 piastres et demie). On croit que dans quelque temps, le prix atteindra 2 1/2 shillings ou 12 piastres et demie le sac. C'est ça qui paierait. A. A.

on peut se passer de patates plus facilement que de pain.

Que le monde est étrange dans ses contradictions ! Il perd une âme par ses séductions, et aussitôt il la méprise. Et cette âme se voit flétrie par ceux-là mêmes qui l'ont séduite ! Dieu n'écrase pas, lui, mais il relève toujours l'âme qui s'humilie et il ranime l'espérance dans les plus pauvres cœurs. Le monde qui a tant besoin de pardon ne sait pas pardonner. Dieu seul est assez saint pour pardonner toujours.

R. P. DE RAVIGNAN.
(Conférences.)

Les Hiberniens sont une peste

Dublin, 14 mai.—Le cardinal Logue a lancé une forte condamnation de certaines pratiques de l'Ancient Order of Hibernians. Il dit qu'en certains endroits la société des Hiberniens est une peste et pratique une tyrannie cruelle, ses membres se livrent aux libations des liqueurs enivrantes et à la danse et obligent les gens à se joindre à l'organisation au moyen de menaces de boycott et même de violence personnelle.

Le cardinal défend aux prêtres désormais de donner l'absolution à ceux qui se seront rendus coupables de semblables pratiques.

Kansas City, 15 mai.—Vingt-cinq personnes ont été blessées, dont plusieurs sérieusement, et des dégâts matériels considérables ont été causés par un ouragan qui s'est abattu sur les faubourgs de Mount Washington et de Fairmount Park au coucher du soleil hier soir.

On croit que cinq des blessés vont mourir.

Toutes ces personnes ont été blessées sous les débris des maisons qu'elles occupaient et qui ont été renversées par le vent.

Un fort vent, accompagné d'une pluie battante et de grêle, a soufflé sur toute la ville. Beaucoup de dommages de moindre importance a été causé ici et là et la circulation fut retardée.

Tremblement de terre

Winnipeg, Man., 17 mai.—Il s'est produit ici, samedi soir, un tremblement de terre qui a duré trente secondes.

Les maisons ont été ébranlées et il y a eu beaucoup de vaisselle brisée.

Le tremblement de terre a couvert une étendue considérable de territoire.

La secousse s'est aussi fait sentir dans le Dakota, le Minnesota et le Montana.

C'est la première fois qu'un tel phénomène se produit dans cette partie du Canada.

Les champs de glace de Terre-neuve

St-Jean, Terre-neuve, 16 mai.—L'île de Terre-neuve est entourée d'une ceinture de glace. D'immenses champs de glace couvrent les rivages de l'île dans presque toutes les directions, et constituent en quelques endroits une menace pour la navigation.

Depuis une dizaine de jours, environ douze transatlantiques ont dû faire escale ici ou dans les ports environnants, après avoir été sérieusement endommagés par les glaces. Ces banquises qui entourent l'île constituent aussi une entrave sérieuse pour la navigation côtière.

Il y a bien longtemps que l'île ne s'est pas trouvée entourée d'autant de glace à cette saison.

Le steamer «Lake Champlain», en route pour Montréal, avec un grand nombre de passagers a été le premier à être endommagé par les glaces. Il a dû faire escale ici pour subir des réparations.

Le «Tunisian» et plusieurs autres steamers eurent ensuite le même sort.

La flotte de pêche de Terre-neuve souffre aussi beaucoup de cette accumulation de glaces. Le steamer «Virginia Lake» a dû être abandonné dans les glaces avec une cargaison de 9,000 loupes-marins. Le steamer «Prospero» a été abandonné dans les glaces dans le Détroit de Belle Isle.

LES MOTEURS FRASER.

«Fabriqués au Canada.»

Pour les bateaux de pêche et les chaloupes.

Ecrivez-nous et nous vous dirons pourquoi nos moteurs sont meilleurs que les autres.

The Fraser Machine & Motor Co. Ltd.

New-Glasgow,

O. M. MELANSON & CIE,
7 avril 09—2m.

Nouvelle-Ecosse.

Agents à Shediac, N. B.

Le trafic maritime sur la côte nord-est de l'île est paralysé par les glaces. Les vaisseaux de pêche canadiens et américains ont été obligés d'aller se réfugier dans les ports les plus rapprochés.

Le steamer «Rosalind» qui est arrivé de New-York, vendredi la nuit, rapporte avoir rencontré 143 banquises au large de Cap Race. Le steamer «Othello», venant de Cadix, est arrivé hier soir avec une cargaison de sel, après avoir été retardé par les glaces pendant 19 jours.

PRIX DU MARCHÉ DE MONCTON

Bœuf, la livre,	8 à 9 cts
Lard, "	10 à 10 1/2 cts
Veau, "	7 à 8 cts
Agneau, "	
Mouton, "	8 à 10 cts
Volailles, "	18 à 20 cts
Beurre, "	22 à 25 cts
Oeufs, la doz.	18 cts
Potates, le boisseau,	45 à 50 cts

NAISSANCE

A Fall River, Mass., le 8 mai, l'épouse de M. Edouard P. Gautreau, une fille, baptisée sous les noms de Marie-Anne-Dora. Parrain et marraine, M. et Mme Simon C. LeBlanc.

DECES

Au Petit Cap, le 30 avril, la mort enlevait à l'affection de ses parents Marie Eva, enfant chérie de M. et Mme Fidèle Dudier, âgée d'un an et demi. Un ange de plus au ciel.

A Mont Carmel de Kent, mardi le 4 mai après une maladie de 4 ans soufferte avec résignation à la volonté de Dieu et munie de tous les secours que l'église notre bonne mère accorde à ses enfants à l'heure de la mort, Dame Sylvie Robichaud, épouse d'Aimé J. Girouard à l'âge de 58 ans. Elle laisse pour pleurer sur sa tombe un époux désolé et 11 enfants dont 6 garçons et 6 filles. Les funérailles ont eu lieu le 6 au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Les porteurs du corps étaient MM. Césaire Bastarache, Octave Goguen, Onesime Robichaud, et Philias Léger. Elle appartenait à la société du Rosaire et à la Société des Dames de Ste Anne. Parents et amis prient pour le repos de son âme.

Est décédé, à Higgins Road, le 29 avril, après une courte maladie, Emile, fils chéri de M. et Mme Jean O. Arsenault.

Les funérailles du regretté défunt ont eu lieu à l'église de St Jacques, Egmont Bay, le premier jour de mai, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Les porteurs étaient tous de la société mutuelle de l'Assomption dont le défunt était membre zélé.

Il laisse pour le pleurer outre un père et une mère inconsolables, un frère, Théophile, domicilié à Higgins Road ; Sœur Ste Marie, du Temple, à Sydney, C. B. ; Sœur Ste Alphonse, à Montréal ; Mme Jean F. Arsenault, Urbainville ; Mme Edmond Poirier, Cap Egmont, et les Diles Sophie et Mélina, au toit paternel. Toute la famille, à l'exception des deux religieuses, assistaient aux funérailles.

R. I. P.

L'Histoire du Canada

EN 200 LECONS

PAR LE

R. PH. F. BOURGEOIS,
de la Congrégation de Sainte-Croix.

1 vol., illustré, cartonné, VII—440 pages, 7 x 5 pcs, troisième édition, revue et corrigée, 45 cts.

«Nos enfants, dit L'ALMANACH DU PEUPLE de la librairie Beauchemin, devraient tous connaître l'histoire de notre pays. Malheureusement, il n'en est pas ainsi, il faut le déplorer. Il n'est pas de livre plus approprié pour faire disparaître cet état de choses que L'HISTOIRE DU CANADA EN 200 LECONS du R. Ph. F. Bourgeois. C'est un résumé méthodique, clair et complet de notre histoire, depuis les origines jusqu'à l'époque actuelle.

«Sans surcharges, sans dates inutiles, les grands événements que nous devons connaître y sont rapportés. C'est un travail qui sera également profitable aux gens âgés qui pourront y embrasser, en un seul coup d'oeil, l'ensemble des faits saillants de notre vie nationale. C'est un livre à répandre.»

En vente au Collège Saint Joseph, Co. Westmorland, N. B. Toutes demandes doivent être adressées au «REV. PERE VANIER, librairie.» En vertu d'une réduction faite dernièrement, on peut se procurer aujourd'hui cet ouvrage pour 40 cts l'exemplaire. Si le livre doit être expédié par la poste, l'acheteur est prié d'envoyer un mandat de poste ou un bon postal de 50 cts pour payer les frais de poste.

Cet ouvrage est aussi en vente à LA LIBRAIRIE BEAUCHEMIN, 256, rue St-Paul, Montréal, et chez tous les libraires français de Montréal et de Québec, au prix ci-dessus mentionné.

Hotel LeBlanc, PICTOU, N. E.

Situé dans la partie commerciale de la ville. Excellentes accommodations. Termes ordinaires. P. H. LeBLANC, Propriétaire.

Etalon Corrigan

Standardbred et enregistré, ce superbe Etalon de la famille Barrister, pesant 1600lbs, de couleur bai clair, pattes derrière blanches, âgé de 9 ans, sera à Shediac le mercredi 19 mai, à l'écurie à l'Hôtel Royal, et tous les 3es mercredis, suivant. De Shediac Corrigan ira à Memramcook le Vendredi et à Moncton le Samedi et le Lundi.

Termes—\$5 le service, \$7 pour la saison, \$10 la garantie. \$2 comptant.

Prière de me rencontrer à l'Hôtel Royal de M. Paul Léger.

LESLEY O'BRIEN, propriétaire.

GUSS CHAPMAN, en charge.

27 avril—3ip

SHEDIAC Town Election

Notice is hereby given that an Election for Alderman for Ward No. 3, in the Town of Shediac, to fill the vacancy in the said Ward, will be held on Tuesday, the First day of June now next.

Nominations as required by law for the office, will be received by me up to six o'clock P. M. of the Twenty eighth day of May instant.

The Poll for Wards Nos. 1, 2, 3, and 4 will be held in the Town Hall and will open at ten o'clock in the forenoon of the day of Election and remain open until four o'clock in the afternoon of the said day.

Dated at the Town of Shediac, the 17th day of May A. D. 1909. By order of the Mayor,

W. A. RUSSELL,
Town Clerk.

Si vous n'avez pas encore fait remise de votre abonnement au Moniteur, il est plus temps que jamais de remplir ce devoir aujourd'hui.

Chau

300 paires
250 paires
250 paires

Les «Slats»
avons pour ho
Chaussures
liers ou bottin
Notre ass
dans nos vitri
300 paires
N'ou
res. Vous y
gance sont in
Quiconq
à des prix qu

R

NOUVEL

Le Liniment
de moderne con
matisme, les E
Tous les mag
grosseurs, la plus
grosse et grande
vous rendra votre

M. le Curé
ganiser les C
Sacré-Cœur à
ont pris leurs
che soir à une
présidée par M
M. le curé Bel
Dallaire, qui a
allocation sur le
Cœur. La céré
née du Salut S
crement.

Le R. P. D
qui remplace à
M. l'abbé La
le Moniteur d
attend M. le c
fin de juin.

M. John B
chois, commis
honorait d'une
port avec la de
teur qu'on trou
colonne.

D'après les
un M. Hébe
noyé à Leomin
en canotant da
ami.

Ce Monsieu
comté de Kent
nom de Franç
inhumés dans
Le défunt lais
enfants.

M. Frank F
Haute Abouja
d'une visite av

Pour quelq
minutes, prenez
contre le mal de
marchande. 10

MM. André
du portage de
noraient d'une

M. Alphonse
Barachois, nou
site hier. Le m
des environs
grouillant de h

Mille remer
Sainte Vierge,
dien, aux âmes
Saint Joseph
nue sur prome
dans le Monite
MME

Barachois.

Les Gibson's
pour guérir les mal
vins. 50 cts. Arg
est pas complète.

M. le curé
ge de Richibo
est si chancela
maine dernier
des spécial

Le Lini
dita diathésie

SER.

Chaussures.

300 paires à prix réduits
250 paires la meilleure qualité
250 paires de 'SLATERS'

Les "Slaters" sont les meilleures sur le marché. Nous les avons pour hommes et Dames.

Chaussures d'enfants—Nous les avons de toute façon, souliers ou bottines, noir, cuir patent, jaune, rouge ou blanc. Notre assortiment de chaussures est imbattable. Voyez-les dans nos vitrines.

300 paires de bottines d'hommes à prix gracieusement réduits. N'oubliez pas de visiter notre département de chaussures. Vous y verrez des souliers, des bottines dont le fini et l'élégance sont insurpassables n'importe où.

Quiconque se chaussé est chaussé dans les derniers goûts et à des prix qui défient toute compétition.

R. C. Tait Shédiac.

NOUVELLES LOCALES

Le Liniment de Bentley, le remède moderne contre la douleur du Rhumatisme, les Entorses, les efforts, etc. Tous les magasins le vendent en deux grosseurs, la plus petite à 10 cts. Une grosse et grande bouteille à 25 cts. On vous rendra votre argent s'il ne guérit.

M. le Curé LeBlanc vient d'organiser les Cadets de la Ligue du Sacré-Cœur à Shédiac. Les Cadets ont pris leurs engagements dimanche soir à une délicieuse cérémonie présidée par M. le curé, assisté de M. le curé Belliveau et du R. P. Dallaire, qui a donné une vibrante allocution sur la dévotion au Sacré-Cœur. La cérémonie a été couronnée du Salut Solennel du T.S. Sacrement.

Le R. P. Dallaire, Dominicain, qui remplace à la cure de Cocagne M. l'abbé Larchevêque, honoraire du Moniteur d'une visite mardi. On attend M. le curé Larchevêque à la fin de juin.

M. John Belliveau, du Barachois, commissaire d'école, nous honoraire d'une visite mardi en rapport avec la demande d'un instituteur qu'on trouvera dans une autre colonne.

D'après les nouvelles de Boston, un M. Hébert (Lear) se serait noyé à Leominster ces jours passés en canotant dans la rivière avec un ami.

Ce Monsieur Hébert vient du comté de Kent et a un frère du nom de François. Ses restes seront inhumés dans sa paroisse natale. Le défunt laisse une femme et trois enfants.

M. Frank F. Melanson, de la Haute Aboujagane, nous honoraire d'une visite avant hier.

Pour guérir le mal de tête en dix minutes, prenez les Poudres Kumfort contre le mal de tête, chez tous les marchands. 10 cts.

MM. André et George Gould du portage de Botsford, nous honoraire d'une visite jeudi passé.

M. Alphée H. LeBlanc, du Barachois, nous honoraire d'une visite hier. Le matin tout le littoral des environs était littéralement grouillant de hareng.

Mille remerciements à la bonne Sainte Vierge, au saint Ange Gardien, aux âmes du purgatoire et à Saint Joseph pour guérison obtenue sur promesse de faire publier dans le Moniteur.

MME A. H. LEBLANC.
Barachois.

Les Gibson's Kidney Pills sont garanties pour guérir les maladies de reins et le mal de reins, 50 cts. Argent remboursé si la guérison n'est pas complète. Chez J. EGGER, Pharmacien.

M. le curé Martineau, du Village de Richibouctou, dont la santé est si chancelante, est parti la semaine dernière pour aller consulter des spécialistes aux Etats-Unis.

Le Liniment de Minard guérit la diathésie.

M. Gilbert Boudreau, marchand à Shédiac Bridge, et M. J. Girouard, de McLean Settlement, son beau-frère, nous honoraire d'une visite samedi. M. Girouard était en visite à sa sœur depuis quelques jours.

M. Valentin Boudreau, du Barachois, nous honoraire d'une visite samedi. M. Boudreau relève d'une maladie grave, une pneumonie. Il est en bonne voie de convalescence. M. Boudreau nous dit que les habitants de la côte ont pris tout le poisson qu'ils ont voulu. Le littoral était tout grouillant de hareng, et l'on a fait des pêches merveilleuses. Nos vieux pères disaient que le poisson était la première cueillette de l'année et en même temps l'indice de ce que sera la récolte des champs. Si le poisson donnait bien le printemps, la moisson à l'automne était abondante ici. Espérons que le dicton des anciens se réalisera dans nos campagnes cette année. Le pays en a grand besoin.

Le Liniment de Bentley guérit les Entorses.

M. Albert U. Goguen, de Cocagne, était en ville jeudi passé et honoraire notre journal d'une visite.

Mille remerciements à Ste Anne et à Saint Blaise pour faveur obtenue sur promesse de faire publier dans le Moniteur.

UN ABONNÉ.

Paquetville N. B.

M. J. V. Bourque est revenu ces jours passés de son voyage à Ottawa, où ses confrères lui ont fait l'honneur de le choisir pour président général de l'Association des Maîtres de Poste du Canada.

J'ai guéri un cheval de la gale avec le LINIMENT DE MINARD.

CHRISTOPHER SAUNDERS.
Dahousie.

J'ai guéri avec le LINIMENT DE MINARD un cheval mal déchiré par une fourche à foin.

St Pierre, C. B. EDW. LINLIEF.

J'ai guéri un cheval d'une mauvaise enflure avec le LINIMENT DE MINARD.

THOS. W. PAYNE.

Bathurst, N. B.

M. Jacob P. Léger, du Barachois, honoraire notre journal d'une visite samedi.

M. Michel Léger, de l'Aboujagane, nous honoraire d'une visite hier.

Le Liniment de Bentley guérit le Rhumatisme.

M. Antoine Cormier, étudiant-dentiste, est arrivé de Baltimore dernièrement pour passer les vacances au sein de sa famille. Il faisait un temps superbe au Maryland et tout était en fleurs depuis plusieurs semaines.

UNE AUTRE CONFLAGRATION—Edmundston joue de malheur. Un autre incendie vient de ravager le pittoresque chef-lieu de Madawaska. Jeudi soir dernier, un pension-

On demande immédiatement

12 hommes de moulins,
15 charpentiers de travaux en tréteau, [trestle work],
15 chevilleurs, [spikers],
50 journaliers pour construction de chemin de fer,
1 cuisinier de restaurant,
1 boulanger.

S'adresser au

Weldon' Employment Bureau,

Coin de la Grand'Rue et Rue Lutz,
Moncton, N.B.

18 mai 1909—ac

La publicité du Moniteur

Ce qu'en pense un annonceur

St-Hyacinthe, Qué., 10 mai 1909.

Au Moniteur Acadien, Shédiac, N.B.

Messieurs,

Je me permets de vous exprimer ma satisfaction de l'annonce que j'ai mise dans votre journal; j'ai eu à la suite de l'insertion de l'annonce de mes séparateurs des demandes de plusieurs points du Nouveau Brunswick et de la Nouvelle Ecosse.

Je tiens à vous signaler ce qui suit: Le Révérend M. Léger, curé de St Paul de Kent écrit le 19 avril pour s'informer de ce que sont les séparateurs Damos. Il lui expédie une machine à l'essai. Le 3 mai M. le Curé m'écrit pour exprimer sa surprise et sa satisfaction, m'envoie le règlement de son séparateur, en commande un autre, et m'indique que M. Camille Gautreau de sa paroisse comme pouvant faire un bon argent. Deux jours après je reçois trois commandes de M. Gautreau et ce matin deux autres encore.

J'ai expédié dans la même région d'autre séparateurs qui m'ont été réglés depuis et d'autres commandes arrivent tous les jours.

Le bas prix et l'excellente qualité de nos machines est la vraie cause de ces demandes mais les colonnes de votre journal ont été certainement la cause occasionnelle. Je vous en, envoie mes meilleurs remerciements.

Croyez-moi, messieurs,

Votre tout dévoué et obligé,

J. de L. TACHE.

naire de l'hôtel Queen, tunu par M. Saucy, échappa une lampe, et en un clin d'œil toute sa chambre était en feu. M. Saucy en retira le malheureux plus mort que vif. L'hôtel fut détruit de fond en comble, ainsi que plusieurs bâtisses voisines, entr'autres la maison de M. Joseph Dubé.

Le Weldon's Employment Bureau public de Moncton, aujourd'hui. Une annonce qui intéressera un bon nombre de personnes.

La température est maussade et se tient toujours au froid.

Mlle Sarah Léger est revenue ces jours derniers de Richibouctou.

PINCÉ—Vendredi un passager de l'Intercolonial perdait sa valise à la gare de Rogersville. Les soupçons se portèrent sur le nommé Charles Vautour qui était parti pour Kouchibouguac. Samedi un gendarme se mettait sur ses traces et dimanche Vautour, qui avait le pertemanteau en sa possession, fut appréhendé. Conduit à Newcastle, il y subit son procès lundi et fut condamné à quatre ans de détention au pénitencier de Dorchester où il arrivait le lendemain. Voilà assurément de la justice expéditive.

Les Américains viennent d'élever à Longfellow une statue nouvelle.

L'auteur d'"Evangéline" restera pour longtemps encore, auprès des hommes de race française, le plus populaire des poètes américains. Il a eu ce précieux privilège de créer un type qui vivra indéfiniment dans la mémoire des hommes.

A Philadelphie, George Woicchow, ski a subi une opération à l'hôpital épiscopalien et on lui a retiré de l'estomac trois cuillers et une fourchette. Le do-

A. H. Melanson,

Bijoutier et Opticien,

634 Grand'Rue, MONCTON.

(Premier magasin à l'est de Marr's).

L'nettes et Bijouteries de toute description.

On fait l'épreuve de la vue et on ajuste les lunettes d'une façon scientifique sans charge pour l'examen.

On fait une spécialité des Réparations et on exécute les commandes avec célérité et fidélité. Venez nous voir—Vous y gagnerez.



Les Hardes d'Enfants

Constituent une branche importante de notre commerce.

Nous avons des Habillements et des Capots pour les Garçons de 3 ans, en montant.

Tous à la fine dernière mode et au plus fin bas prix.

Nous avons aussi, pour les petits garçons, un assortiment superbe de Merceries, Chapeaux et Casques, etc.

E. C. COLE & Cie,

Bloc Palmer - 670 Grand'Rue

Moncton.

teur G. G. Davis avait opéré le même patient jeudi dernier et lui avait enlevé de la gorge une fourchette entourée de ficelle, et depuis ce temps on l'avait baptisé "l'homme autruche."

Deux peintres se disputent à qui fait le plus ressemblant.

—Une fois, dit l'un, j'ai peint une pièce de dix sous sur un banc, et un mendiant se brisa presque les doigts à se précipiter pour l'y prendre.

—Ce n'est rien, dit l'autre. Moi, une fois j'ai peint un gigot sur une pierre, et il était si naturel qu'un chien s'est jeté dessus et avait déjà dévoré la moitié de la pierre quand il s'est aperçu de son erreur.

Choses et autres

Le révérend J. T. Mann fut, pendant la guerre de Sécession, pendu puis décroché avant qu'il expirât—tout comme le capitaine des refuges, dont Mémiré, dans la "Chronique de Charles IX," trace la biographie mouvementée.

Encore vivant aujourd'hui, le révérend Mann écrit dans les "Spare Moments" ses sensations de pendu. Elles furent pénibles, on n'en sera pas surpris. Une fois délivré de la corde, Mann ne fut pas délivré de ses souffrances: "Mon impression, quand on me détacha de la potence, fut aussi douloureuse que l'avait été le premier stade de ma pendaison: ce fut littéralement un martyre. On eût dit que chacun de mes nerfs était le siège d'une souffrance particulière; je ressentais dans le nez et dans les doigts des douleurs inouïes. Après une demi-heure, ces tortures s'apaisèrent; mais, pour tous les trésors de l'Inde, je ne voudrais pas recommencer cette résurrection."

Tout en plaignant l'ex-pendu, on ne peut s'empêcher de penser à cette boutade d'un humoriste qui, pour recueillir les impressions d'un guillotiné, prétendait avoir écouté ce que disait dans le panier de son le condamné, après qu'il eut été tranché en deux par le fatal couperet. Notre observateur affirmait qu'il avait entendu sortir d'une tête sans corps cette réflexion, qui résumait, selon lui, les sensations du supplicié à la guillotine: —Ah! sapristi, c'est embêtant, je ne peux plus me moucher!

Nous avons le rapport final des élections à Terre-neuve. Le cabinet Morriss est soutenu par une majorité de 16. Lorsque Bond alla devant le peuple l'an dernier, il avait dans l'ancienne chambre 29 contre 7; il resta après les élections avec 18 contre 18; il n'a maintenant plus que 10 partisans.

Le chiffre moyen des familles aux Etats-Unis est tombé de 58 personnes en 1790, l'année du premier recensement pris dans ce pays, à 46 dans le même territoire en 1900, d'après un volume en voie de préparation par le bureau du recensement.

Nouveau Salon de Modes

Mlle Leonie Doiron

Annonce respectueusement aux Dames de Shédiac et des environs qu'elle vient d'ouvrir dans le magasin en face de l'épicerie de Mme A. J. Cormier, un établissement de modes où elles trouveront un assortiment complet d'articles de mode choisis avec le plus grand soin. Elle sollicite instamment leur patronage en leur donnant l'assurance de faire l'impossible pour mériter leur clientèle.

24 mars 1909—ac.

Town of Shédiac

Assessors' Notice

NOTICE is hereby given that the undersigned have been appointed Assessors for the Town of Shédiac, for the present year.

All persons liable to be assessed therein are requested to furnish the undersigned, on or before the 25th day of May next, a written detailed statement of their real and personal estate and income, as required by law.

Dated the 19th day of April A. D. 1909.

JOSHUA LÉGER,
JAMES CASEY,
W. A. RUSSELL.

21 avril—1m

Souvenir

DE

Famille

Joli volume qui a sa place dans tous les foyers canadiens et acadiens, l'exemplaire... 15c

\$10.00 le cent

On n'accepte pas de timbres.

En vente chez l'auteur:

M. l'abbé E. P. Chouinard, Ptre

ST-PAUL-DE-LA-CROIX,

Comté de Témiscouata, P. Q.

29 avril 09—6m.

On demande

Dans le District d'Ecole No 8, Barachois, pour le prochain terme, un instituteur ou une institutrice de 2e classe pouvant enseigner les deux langues.

S'adresser à

JOHN BELLIVEAU,
ALPHÉE BOUDREAU,
Commissaires.

Boudreau P.O., Shédiac,
18 mai 1909 zip

Pour une belle Voiture d'été allez chez F. L. Thihodeau.

Hotel LeBlanc

Richibouctou, N. B.

Situé dans la partie commerciale de la ville.

Excellentes accommodations.

Termes modérés.

A. T. LeBLANC,

Propriétaire.

Confortable et spacieuse écurie.

Terrace Hotel

Tout près de la Station du chemin de fer

Shediac, N. B.

Commodément situé au centre de la ville et confortablement meublé à neuf. Bonne table, bonnes chambres et bons lits. Une grande écurie pour les chevaux. Repas à toute heure. Pension à la semaine ou au mois. Prix modérés. Voyageurs, familles à la Terrasse.

Philippe F. Melanson,

Shediac, 9 nov. '96

Propriétaire

Queen Hotel

ROBERT GALLANT, Prop.
Boucouteche, Co. Kent

Ce populaire hôtel, si avantageusement situé, dans le village de Boucouteche, au centre des affaires, vient d'être remodelé et offre au public voyageur tout le confort désirable à des prix modiques. Une grande et bonne écurie; on donne des lits particuliers aux chevaux. Ne manquez pas de loger au Queen.

Hotel Union

RICHIBOUCTOU, N. B.

Commodément situé au centre de la ville et meublé à neuf. Bonne table et bons lits. On ne néglige rien pour donner le plus grand confort au voyageur. Pension à la semaine ou au mois. Bonne écurie, "box stalls" pour les chevaux. Salon de barbière dans l'hôtel même.

ZACHARIE LEGER, Prop.

Jacob H. Hebert

Encanteur pour les Comtés de Westmorland et de Kent
Encanteur pour la ville de Shediac et agent pour l'Empire Cream Separator Co. of Canada.
SHEDIAC, N. B.

Toute lettre ou demande par la maille sera l'objet d'une prompte attention. Ceux qui voudront le voir personnellement le trouveront chez lui tous les lundis avant-midi.

Hotel LeBlanc,

Moncton, N. B.

Cet Hôtel, situé tout près de la station, vient d'être remodelé et meublé à neuf, et offre au public voyageur tout le confort désirable. Bonne table, repas. Prix modiques. Voyageurs qui visitent la fonction, ne manquez pas de venir à l'Hotel LeBlanc.

Eustache C. LeBlanc.

21 et 1902.

R. A. FRECHET,

Architecte Diplômé

A. A. P. Q.

Office : Block MacLeod,

Rue Main, Moncton, N. B.

Spécialité : Architecture religieuse et domestique. Une attention soignée est donnée à tous projets et estimations.—ac.
14 août 07.

J. P. Richard,

Opticien diplômé de J. O. C. M.,

SAINT-NORBERT, N. B.

Toujours en main un assortiment large de lunettes. Satisfaction Garantie. Chez lui tous les lundis.

8-11

Établi en 1867

ATELIER DE Marbre et Granit DE WESTMORLAND.

T. F. SHERARD & SON.
Moncton, N. B.

Le Liniment de Minard guérit le rhume.

(suite de la première page)

Or, trois mois plus tard, il était déjà blessé sans remède, et sa vie ne devait pas atteindre le dernier jour de l'année.

Alors commença, pour le pauvre pêcheur désolé et pénitent, un long et douloureux purgatoire. Alors, il comprit, mais trop tard, que les mauvais plaisirs, si misérables en eux-mêmes, ont des suites cruelles, souvent terribles et incurables.

Oh! mes pauvres jeunes amis de 18 et 20 ans, j'aurais voulu tous vous amener devant ce lit de souffrance, vous faire suivre du regard ce travail incessant, implacable de la maladie, cette expiation quotidienne et toujours croissante de quelques moments d'aberration et de folie. Vous auriez vu ce que c'est que cette chair à laquelle tant de jeunes gens sacrifient tout, ce que c'est que la vanité du plaisir, et la terrible réalité de la douleur. Vous auriez vu ces yeux qui se creusaient et qui s'agrandissaient en même temps, ces larmes de repentir, ces pauvres membres qui s'amaigrissaient, ces mains qui devenaient diaphanes, toute cette vie de vingt ans qui s'écoulait de tous côtés, comme l'eau fuit par les fissures d'un vase fêlé.

Mais vous auriez aussi vu et entendu, dans cette chambre de malade, des choses admirables et de consolantes paroles. Comme il se repentait, le pauvre enfant, comme il s'accusait! Avec quelle humilité il frappait sa poitrine, rappelait ses fautes, en demandait pardon! Ah! le jeune homme chrétien, le disciple de Saint-Labre reparaissait tout entier dans les beautés de la pénitence, et, après la leçon de son châtiement, il donnait la leçon non moins saisissante de la résignation.

"Quand je pense, disait-il un jour où il avait eu la vitte de son confesseur, de plusieurs de ses amis du patronage, quand je pense que j'ai quitté tout cela, et vous et ma mère, pour ces égoïstes qui m'ont entraîné et qui m'abandonnent aujourd'hui! Ceux que j'avais lâchés sont revenus me soigner et me consoler, et ceux que j'avais suivis dans le chemin du vice m'ont lâché à leur tour, et me laissent souffrir sans me donner un signe d'intérêt ou de souvenir!"

Et ses yeux se remplissaient de larmes, il nous baisait les mains et il couvrait sa mère de caresses, comme pour réparer ses froideurs et ses abandons passés.

En le voyant pleurer de souffrance ou de repentir, la pauvre mère se détournait pour ne pas lui laisser voir qu'elle pleurait elle-même. Un jour, que, suffoquant, elle était sortie de sa chambre, il nous dit avec un accent impossible à oublier:

"Maman pleure de me voir pleurer; elle a tort."

—Pourquoi?

—Quand je rentrais à deux heures du matin et que je la voyais tout en larmes, je ne pleurais pas, moi!"

Et la rappelant, il l'accablait de marques de tendresse. Pendant les deux derniers mois de sa maladie, il l'a embrassée et aimée pour de longues années.

La nuit, pour la laisser dormir, il s'imposait les plus durs sacrifices, se privait de boire malgré sa soif ardente, et quand il était forcé de l'appeler, il ne pouvait s'en consoler.

Il se préoccupait beaucoup aussi de son père qui, comme tant d'autres, avait abandonné la pratique des sacrements presque au lendemain de sa première Communion. Il le suppliait de se convertir, offrant ses souffrances cette intention, et le jour où le père, touché de ses prières, consentit à aller se confesser, il nous dit avec un visage radieux: "Maintenant, je remercie Dieu de ma maladie."

C'était le jour même où, pour pouvoir communier en viatique, il avait accepté avec empressement de rece-

voir, avant le temps, le sacrement de l'Extrême-Onction.

Trois semaines s'écoulèrent encore avant le terme de ses souffrances.

Un soir enfin, son père lui dit en rentrant: "Je viens de recevoir l'absolution et je communierai demain matin," le visage de Georges s'illumina. Il ouvrit ses bras, les passa au cou de son père et de sa mère, et rapprochant leurs visages, il les réunissait dans un embrassement plein de larmes.

Ce devait être la dernière nuit. Le lendemain matin, quand le père entra et dit à son cher fils: "C'est fait, j'ai reçu Notre-Seigneur," les yeux presque éteints du mourant se ranimèrent; il tressaillit de joie, rassembla ses forces pour embrasser son cher converti, puis il entra en agonie, comme s'il n'eût attendu que ce moment pour mourir. Le Frère directeur était là avec deux ou trois jeunes gens du patronage: "Je m'en vais; il faut prier pour moi énormément;" et, inclinant la tête, il rendit son âme à Dieu.

Jeunes gens qui lisez ce simple récit, méditez les leçons qu'il renferme.

Restez chrétiens, fidèles à vos patronages, évitez les hôtels, les plaisirs publics, les camarades mauvais ou frivoles, évitez les réunions souvent dangereuses qui se font après les repas, et souvenez-vous qu'il s'agit non seulement de vos âmes, mais de vos corps, peut-être de votre vie. Pensez, pensez souvent au pauvre Georges, et priez beaucoup pour lui comme il l'a demandé en mourant.

MARQUIS DE SÉGUR.

Le merci de la France

Au lendemain de la béatification de Jeanne d'Arc, Mgr Touchet, l'évêque d'Orléans, a prononcé dans la basilique de Saint-Pierre, pour remercier le Pape, un discours magnifique auquel le Souverain Pontife a répondu par l'importante allocution que nous avons déjà citée.

Nous extrayons de ce discours, qui débute par un hommage à la primauté pontificale, cet admirable éloge de Jeanne que nos lecteurs liront avec une émotion attendrie:

"A ces sentiments que je sens avoir exprimés trop imparfaitement, quand je considère et le grand Pontife auquel je m'adresse et les illustres prélats devant lesquels je parle, je joins l'action de grâce la plus fervente."

Votre Sainteté vient de mettre en effet, au nombre des Bienheureuses par un décret de sa suprême Autorité, notre Jeanne d'Arc. Assurément l'Eglise n'entend faire aucune faveur aux Saints quand elle les appelle à partager avec Jésus-Christ, dans la mesure qu'elle a fixée savamment, sagement, chrétiennement, l'honneur des autels.

La résistance longue et laborieuse qu'elle oppose avant de prononcer un jugement favorable, les difficultés qu'elle accumule, les délais qu'elle prescrit, ses exigences vis-à-vis des hommes auxquels elle demande les procédures les plus minutieuses et les plus convaincantes; que dis-je?... ses exigences vis-à-vis de Dieu, duquel elle réclame qu'il contresigne par des miracles les procédures des hommes; cette audace sublime, cette prudence ombrageuse prouvent sans conteste possible que le Siège apostolique n'abandonne rien en ces graves affaires, ni à la fantaisie, ni au hasard, ni à la brigue, ni à la bienveillance. Il rend la Justice qu'il doit. Il dit la Vérité qu'il sait. Ce sont là devoirs autant que prérogatives de son Auguste Magistère.

Mais précisément parce que la Bienheureuse Jeanne reçoit justice de votre Paternité, nous recevons, nous, de la même Paternité, joie, réconfort, espérance.

Justice a été faite à Jeanne. Sœur des Agnès, des Gonzague,

Une Chance qui va disparaître

Il vous faudra certainement vous hâter si vous voulez participer à notre inimitable VENTE D'ECONOMIE pour les porteurs de chaussures.

SOUVENEZ-VOUS que notre grande vente à sacrifice ne durera plus que quelques jours.

Hâtez-vous et venez faire votre choix.

J. P. BREAU & CIE.,

SEULS AGENTS DES SOULIERS SLATER,

En face du Marché. 209 Grand-rue, MONCTON

des Kostka par son innocence, elle grandit toute embaumante des vertes de son âge, modèle de son hameau, bel orgueil de son rude père et de sa "pauvre mère", joie des yeux et du cœur de ceux qui l'approchaient sourire du ciel sur un coin de notre terre.

Emule des grands mystiques, en Elle comme en Eux se réalise la parole du Maître "Bienheureux ceux qui ont le cœur pur, ils verront Dieu." Pendant six années, les Anges et les Saintes du Paradis ne la peuvent presque quitter. Elle fonde en larmes dès qu'ils s'éloignent: elle voudrait mourir pour aller avec eux. De leur côté, ils accourent à son moindre appel. Elle se meut dans le surnaturel, aisée, facile, comme nous dans la lumière qui nous enveloppe. Son œil est si limpide qu'il a percé le voile dont se clôt la mystérieuse demeure de Dieu.

Plus décidée que Louis le Saint en ses guerres, elle ne veut sous son virginal étendard que des soldats convertis, confessés, absous. Elle les prêche et les ramène, apôtre autant que général.

Intrépide d'ailleurs et savante dans les choses de son art terrible, elle venge aux Augustins, aux Tournelles, à Patay, nos injures de Poitiers, de Crécy, d'Azincourt.

Sa vit qui s'ouvrit dans le rayonnement des étoiles de l'Épiphanie se clôt dans les flammes du sauvage brasier de Rouen. Qu'importe? Son bûcher lui est plus triomphal qu'un trône, puisque de sa cime terrible, elle s'élance, émue par sa constance, ses espoirs et sa foi, des plus renommés martyrs, vers la possession de Jésus, de Marie, de ses voix, là-haut; et ici bas vers les admirations inlassables de la postérité.

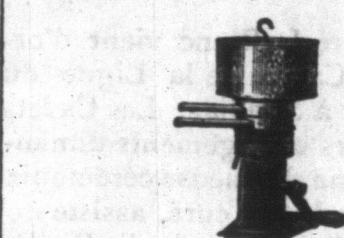
Ah! Saint-Père, "cette petite fille du bon Dieu", qui, à dix huit ans trois mois et quatre jours, met la main sur l'épée de la France et la manœuvre de si puissante façon; cette petite fille du bon Dieu qui, d'un autre geste, saisit la couronne des antiques Capétiens et la posait sur le front d'un Dauphin sauve la Dynastie en sacrant un roi; cette petite fille du bon Dieu, quelque chose de très simple et de très faible en apparence, de tout candide, de tout blanc, et de si puissant, de si imposant néanmoins, que devant "cela", un grand peuple recule, océan qui reflue vers son île, tandis que derrière "lui" un autre grand peuple se reconstitue, océan qui réoccupe ses rives; "cette petite fille du bon Dieu", véritable ostensor sous lequel resplendit notre Père des cieux avec sa Providence, sa Bonté, sa Maîtrise des événements, des hommes, du destin des Empires; "cette petite fille du bon Dieu", une bergerette et une évangéliste de la royauté du Christ, un lys, un chevalier, la foi, l'honneur, la vaillance avec au front le rayon des prophètes et, sur ses épaules, la pourpre de son sang; "cette petite fille du bon Dieu"! vous l'avez prise dans vos mains augustes, et de Votre Vatican, le lieu le plus élevé et le plus illuminé qui soit, vous la montrez à l'Univers, à la France, surtout!

Or, elle est l'os de nos os, la chair de notre chair, le sang de

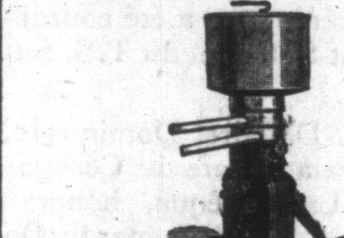
Les Séparateurs



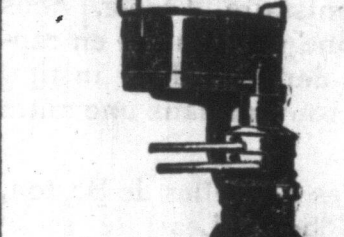
Bon Marché. — Ouvrage Parfait.



"DOMO" Cap.: 200 lbs. No 1
H. S. Prix: \$25



"DOMO" Cap.: 280 lbs. No 2
H. S. Prix: \$30



"DOMO" Cap.: 450 lbs. No 3
H. S. Prix: \$45

Circulaires descriptives sur demande.

S'ADRESSER A
L'Agent Général pour le Canada
J. de L. TACHÉ,
ST-HYACINTHE, Qué.

notre sang, l'admiration de nos esprits, l'amour de nos cœurs. Merci conc, Saint-Père! Merci!"

Incrédule bien payé.—Mesdames, disait un incrédule, après avoir vainement prêché l'athéisme dans un cercle de dames, je n'aurais jamais cru que dans une maison où l'esprit le dispute aux grâces, j'aurais seul l'honneur de ne pas croire à Dieu!

—Vous n'êtes pas le seul dans ma maison, monsieur, répondit la maîtresse du logis, mon chien, mon chat, mes chevaux ont aussi cet honneur. Seulement, les pauvres bêtes ont l'esprit de ne pas s'en vanter.

L'Histoire nous apprend que les peuples qui observent les dix Commandements de Dieu, prospèrent, que ceux qui les violent déclinent, que ceux qui les répudient disparaissent.

La paresse est souvent la mère de la pauvreté.

La misère regarde à la porte du travailleur, mais n'entre pas.

Le Liniment de Minard guérit le mal de pis des vaches.

JOURNAL

ADRESSES

Dr J. A. SHEDIA

Bureau: Bâtisse Mari
cois de la rue Ste-Anne

Dr L. J. SHEDIA

Bureau: Bâtisse de b
Résidence: à sa maison
son O. M. Melanson, g
ra la nuit.

Dr L. Eric

MÉDECIN ET

Ba au et résidence:

SHEDIA

Dr E. T. MÉDECIN-C

ST-JOSEPH, M

Les maladies des ye

traitées comme aupara

Dr T. J. MÉDECIN ET

RICHIBOU

Consultation à toute

Pharmacie de premièr

lums, articles de toilet

et tabacs de choix.

W. B. BUREAU

MONCTON

Donne un soin spé

des Oreilles, du Nez et

Bureau dans le Bloc S

Téléphone No. 263.

Dr A. F. RÉCÉMENT DES

ET DE

MÉDECIN ET

La chirurgie une

Heures de bureau: 2

7 rue A

W. A. AVOCAT, AGENT

COLLECTEUR

SHEDIA

Collecte les comptes

toute instruction avec

F. J. AVOCAT, SOLIC

PUBLI

RICHIBOU

Argent à prêter su

McQUARRIE

AVOCAT, NOTAI

Summers

Argent

Neil McQuarr

ANTOINE J.

Avocat, Note

Bureau: Grand-rue

1er déc. 07.

Thomas

Avocat, Solliciteu

districte-Équité, et

NEWCAS

S'occupe d'assuranc

27 mars 08-c.

Glace!

Je suis prêt à livrer

grande quantité à tou

Je suis: Je sollic

patronage.

27 mai 1908-ac.